

**Assemblée générale**

Distr. générale
28 février 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 143 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires
du financement des opérations
de maintien de la paix des Nations Unies

Budget de la Base de soutien logistique
des Nations Unies à Brindisi pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Objectifs et résultats attendus.	5
A. Vue d'ensemble.	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Base de soutien logistique.	6
C. Coopération avec les missions de la région.	10
D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays.	10
E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats.	11
II. Ressources financières.	34
A. Vue d'ensemble.	34
B. Contributions non budgétisées.	35
C. Gains d'efficacité.	35
D. Taux de vacance de postes.	36
E. Formation.	37
III. Analyse des variations.	38
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.	41



V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 64/269 et 64/270 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée, et à celles du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne	41
--	----

Annexes

I. Définitions	54
II. Organigramme	56

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, dont le montant s'élève à 60 528 400 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 73 agents recrutés sur le plan international et de 278 agents recrutés sur le plan national, dont 13 temporaires.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2011/12 et les objectifs de la Base est expliquée dans un tableau budgétaire axé sur les résultats établi pour la composante appui.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Base.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2009/10)	Montant alloué (2010/11)	Dépenses prévues (2011/12)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	–	–	–	–	–
Personnel civil	27 883,1	34 738,2	32 782,1	(1 956,1)	(5,6)
Dépenses opérationnelles	30 048,0	33 432,4	27 746,3	(5 686,1)	(17,0)
Montant brut	57 931,1	68 170,6	60 528,4	(7 642,2)	(11,2)
Recettes provenant des contributions du personnel	4 366,9	5 136,5	5 253,0	(116,5)	(2,3)
Montant net	53 564,2	63 034,1	55 275,4	(7 758,7)	(12,3)
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	57 931,1	68 170,6	60 528,4	(7 642,6)	(11,2)

Ressources humaines^a

	Obser- vateurs militaires	Conti- nents	Police des Nations Unies	Unités de police constituées	Personnel recruté sur le plan interna- tional	Personnel recruté sur le plan national ^b	Emplois de tempo- raire ^b	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par des gouver- nements	Obser- vateurs électo- raux civils	Total
Bureau du Directeur											
Effectif approuvé 2010/11	—	—	—	—	9	8	7	—	—	—	24
Effectif proposé 2011/12	—	—	—	—	13	11	7	—	—	—	31
Services d'appui											
Effectif approuvé 2010/11	—	—	—	—	12	72	9	—	—	—	93
Effectif proposé 2011/12	—	—	—	—	12	83	6	—	—	—	101
Services de logistique											
Effectif approuvé 2010/11	—	—	—	—	20	113	13	—	—	—	146
Effectif proposé 2011/12	—	—	—	—	25	115	—	—	—	—	140
Services des communications et de l'informatique (Brindisi)											
Effectif approuvé 2010/11	—	—	—	—	13	41	—	—	—	—	54
Effectif proposé 2011/12	—	—	—	—	15	42	—	—	—	—	57
Service des communications et de l'informatique (Valence)											
Effectif approuvé 2010/11	—	—	—	—	6	13	—	—	—	—	19
Effectif proposé 2011/12	—	—	—	—	8	14	—	—	—	—	22
Unités hébergées											
Effectif approuvé 2010/11	—	—	—	—	47	5	—	—	—	—	52
Effectif proposé 2011/12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0
Total											
Effectif approuvé 2010/11	—	—	—	—	107	262	29	—	—	—	388
Effectif proposé 2011/12	—	—	—	—	73	265	13	—	—	—	351
Variation nette	—	—	—	—	(34)	13	(16)	—	—	—	(37)

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Objectifs et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix utilisait le dépôt de l'ONU, d'abord situé à Naples puis transféré à Pise (Italie). Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la liquidation de la première Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (BSLB) est opérationnelle depuis la fin de 1994.
2. L'utilisation, par l'Organisation, des biens et des installations de la Base est régie par un mémorandum d'accord, qui a été signé par le Secrétaire général et le Gouvernement italien le 23 novembre 1994. Un premier additif, conclu le 7 décembre 2001, concernait la donation de trois nouveaux entrepôts. Un deuxième, concernant l'utilisation de nouveaux bâtiments et terrains non bâtis, a été signé le 4 août 2008. Le Gouvernement italien examine actuellement un troisième additif concernant l'utilisation de locaux additionnels.
3. La Base a pour mission de favoriser le fonctionnement efficace et rationnel des opérations de maintien de la paix.
4. Dans le cadre de cet objectif général, la Base contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à une réalisation escomptée en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par unité fonctionnelle : Services d'appui; Services de logistique; Services des communications et de l'informatique.
5. La réalisation escomptée est celle qui permettra d'atteindre, au terme du mandat de la Base, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de la Base sont indiqués au titre de la composante appui.
6. La Base de soutien logistique occupe une superficie totale de 395 974 mètres carrés et comprend 19 entrepôts, 17 ateliers et 17 bâtiments de diverses tailles à usage de bureaux, y compris pour la formation, fournis par le Gouvernement italien à l'usage exclusif de l'ONU. Outre ces installations, elle est responsable de l'entretien des locaux de la Base d'appui des Nations Unies à Valence (Espagne), qui comprend trois bâtiments à usage opérationnel et de bureaux, une aire de manutention du fret et une entrée piétonne et automobile contrôlée, sur un site de 43 621 mètres carrés. La mise en place de la Base d'appui se poursuit actuellement; le Gouvernement espagnol doit en principe terminer la construction du site secondaire actif avant la fin du deuxième trimestre 2011. L'installation des équipements de télécommunication a déjà commencé et la Base d'appui doit en principe démarrer son activité et être pleinement opérationnelle durant l'exercice 2011/12.
7. La Base d'appui des Nations Unies à Valence est placée sous l'autorité du Directeur de la Base de soutien logistique, et bien qu'elle fonctionne de façon autonome comme centre informatique de communications secondaire actif pour les opérations de maintien de la paix, elle demeure partie intégrante de la Base de soutien logistique.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Base de soutien logistique

Stratégie globale d'appui aux missions

8. Conformément aux prescriptions de la Stratégie globale d'appui aux missions qui a été adoptée récemment, il est proposé dans le projet de budget de la Base de soutien logistique pour 2011/12 de renforcer la structure de la Base qui doit être transformée en Centre mondial de services.

9. Aux termes de la Stratégie globale d'appui aux missions, cette transformation se déroulera selon les trois phases ci-après :

a) **Phase I.** Les objectifs à court terme énoncés dans la Stratégie en ce qui concerne la Base de soutien logistique sont axés sur la centralisation et la simplification des capacités et des fonctions d'appui de la Base, et ce, dans les trois services, soit les Services de logistique, les Services des communications et de l'informatique et les Services d'appui, en prévision de la prochaine intégration des fonctions administratives, principalement pour ce qui est de l'administration du personnel, des finances et du budget. Le Département de l'appui aux missions au Siège a recensé et proposé dans le projet de budget de 2011/12 les tâches et fonctions à transférer à la Base de soutien logistique, selon les critères définis par les États Membres. Ce transfert sera à terme harmonisé avec la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public et du progiciel de gestion intégré (Umoja). Le développement des services d'appui spécialisés comme la connectivité mondiale, le stockage de données, les gammes de services et de modules sera aussi entrepris pendant la phase I, qui porte sur la centralisation et la simplification des capacités d'appui de la Base de soutien logistique. Compte tenu des objectifs de la phase I, la Base de soutien logistique a établi son budget de 2011/12 en mettant l'accent sur les objectifs à court terme et en gardant à l'esprit les objectifs à moyen et à long terme. L'objectif à court terme pour l'exercice 2011/12 est la centralisation des fonctions dans les trois services de la Base afin de faciliter l'exécution des produits clefs définis dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats. Cela suppose qu'il faut terminer les activités transitionnelles afin de faciliter l'intégration prochaine des fonctions administratives courantes, ce qui ne peut se faire que de manière progressive et doit être étalé sur plusieurs exercices budgétaires. Un certain nombre de tâches et de fonctions ont été retenues en vue d'un transfert du Siège à la Base de soutien logistique; elles sont présentées ci-dessous;

b) **Phase II.** Une fois les activités préparatoires de l'opération de transformation entreprises, on passera à la phase II, dont les objectifs à moyen terme sont axés sur l'examen de la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide. C'est pourquoi, dans le cadre des activités transitionnelles, on a procédé à l'étude des facteurs efficacité et coût liés à la conservation de stocks importants et on a analysé le principe de l'entreposage centralisé et celui des stocks gérés par le fournisseur, qui ont été mis en application comme première étape de l'opération de transformation. Le redimensionnement des stocks stratégiques pour déploiement rapide facilitera dans une large mesure l'application du principe de l'entreposage centralisé et permettra à la Base de soutien logistique d'optimiser l'utilisation de l'espace de stockage. Devant la nécessité de revoir la méthode de gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide, on a commencé à examiner les mouvements

de ces stocks afin de trouver comment il faudrait reconfigurer et redimensionner les stocks stratégiques pour déploiement rapide de manière à fournir rapidement aux missions en phase de démarrage pas plus de moyens qu'elles n'en auraient besoin. Le passage des modalités existantes aux nouvelles devrait prendre au moins trois ans et il faudra dispenser une formation adéquate au personnel et mettre en place de nouvelles procédures;

c) **Phase III.** La troisième et dernière phase de la transformation de la Base de soutien logistique sera axée sur la mise en place de gammes de services et de modules d'appui pour soutenir les missions tout au long de leur mandat, depuis leur démarrage jusqu'à la réduction de leurs effectifs et leur liquidation, et notamment le passage du maintien de la paix à la consolidation de la paix. C'est pourquoi on a envisagé comme objectif à long terme d'améliorer l'efficacité de la Base de soutien logistique. Dans cette optique, on est en train d'examiner comment étoffer encore le programme d'organisation en modules, l'un des éléments clefs de la Stratégie globale d'appui aux missions. La planification et la mise en œuvre des objectifs à long terme de la Base de soutien logistique doivent se faire en même temps que la mise en place progressive d'Umoja au cours des quatre prochaines années.

10. Conformément aux objectifs à court terme exposés ci-dessus au titre de la phase I, il est proposé de transférer, durant l'exercice 2011/12, du Siège à la Base de soutien logistique les fonctions suivantes :

a) **Fonctions de gestion des équipements de la Division des technologies de l'information et des communications.** Le transfert des fonctions de gestion technique des stocks stratégiques pour déploiement rapide de la Division des technologies de l'information et des communications à la Section de la gestion des biens des Services des communications et de l'informatique permettra de réduire les délais de traitement des demandes des missions concernant tous les aspects des normes du matériel informatique et télématique, et de la gestion et du renouvellement des stocks;

b) **Appui technique aux systèmes financiers.** Le transfert au Bureau du Chef des Services des communications et de l'informatique de cette fonction d'appui aux systèmes financiers des missions, notamment les applications SunSystems et Progen (états de paie), permettra de mieux comprendre les besoins des principaux utilisateurs hors Siège et facilitera l'intégration de ce type de services dans le dispositif d'appui aux besoins des missions en matière informatique;

c) **Traitement des indemnités pour frais d'études à l'échelle mondiale.** Le transfert de cette fonction, actuellement exécutée par la Division du personnel des missions au Siège, au Conseil central de contrôle pour le personnel des missions du Bureau du Directeur permettra d'améliorer la prestation de services étant donné que le groupe chargé de cette tâche sera rapproché de ses clients et pourra mieux répondre à leurs demandes;

d) **Gestion des marchés passés pour les missions.** Le transfert du groupe responsable de la gestion quotidienne des marchés passés pour les missions au Bureau du Directeur de la Base de soutien logistique rapprochera le groupe des missions clientes et facilitera la prestation des services;

e) **Normes relatives aux aéroports et aux aéronefs.** Afin d'améliorer l'infrastructure aérienne et les activités d'appui aux missions de maintien de la paix,

le Groupe responsable des aérodromes et des aérogares poursuivra sa tâche quotidienne, qui consiste à aider à l'élaboration de projets de remise en état des aérodromes et aérogares et à contribuer à la normalisation de l'équipement et des services d'aérodrome conformément aux directives établies par la Section des transports aériens du Service des transports et des mouvements au Siège et par l'Organisation de l'aviation civile internationale. Transféré à la Base de soutien logistique, au Centre des opérations aériennes, qui fait partie des Services de logistique, le Groupe pourra mieux coopérer avec les homologues de la Base et des missions et veiller au respect des normes internationales et locales relatives à l'infrastructure aérienne et à l'appui au sol.

11. Par ailleurs, afin de renforcer les liens entre le Bureau du Directeur et les trois Services de la Base de soutien logistique, il est proposé de créer neuf postes de spécialiste de la planification au Bureau du Directeur, ce qui permettra d'améliorer la coordination et le suivi des opérations liées à la transformation de la Base en Centre mondial de services. Les spécialistes de la planification veilleront à l'exécution des activités, analyseront les risques au fur et à mesure de l'exécution des activités, évalueront les modalités de fonctionnement; contrôleront l'exécution des produits définis dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats et participeront activement à l'examen de l'inventaire des stocks stratégiques pour déploiement rapide.

Services de logistique

12. Afin d'atteindre les objectifs à court terme de la phase I, les fonctions de la Section du génie ont été réparties, à la Base de soutien logistique, entre le Bureau du Directeur, la Section des approvisionnements, la Section du transport, le Centre des normes et études techniques des Services de logistique et la Section des services auxiliaires internes des Services d'appui.

13. **Centre des opérations aériennes.** En réponse à la demande des organes délibérants, on a entrepris d'analyser en quoi le Centre des opérations aériennes a contribué à optimiser l'exploitation de la flotte aérienne. On s'est aperçu que plusieurs aspects des opérations aériennes de l'ONU devaient être améliorés. Par exemple, à cause de l'insuffisance de l'infrastructure et des services aériens dans les pays où l'Organisation est présente, la planification et la répartition des tâches étaient très compliquées. Les moyens aériens n'étaient toujours pas uniformisés en dépit de la demande croissante d'appui aérien. De plus, les procédures de passation des marchés sont telles que, parfois, les moyens aériens achetés par l'Organisation ne correspondaient pas aux besoins des missions. Le Centre des opérations aériennes a pris des mesures concrètes pour remédier à ces problèmes. Avant la mise en place du système de localisation des aéronefs qui permet de suivre et de contrôler en temps réel les moyens aériens de l'ONU, les prestations des transporteurs aériens ne pouvaient pas être contrôlées et réglementées comme il se doit. À présent, la Base de soutien logistique est en mesure de s'assurer que les vols sont effectués conformément aux ordres de mission, s'agissant de l'heure probable de départ et d'arrivée, et de vérifier que les moyens aériens sont dûment exploités conformément aux modalités et conditions des accords contractuels. Conformément aux orientations stratégiques du Siège, le Centre des opérations aériennes s'est fixé comme objectif de réduire de 5 % la consommation de carburant dans les opérations aériennes, ce qui doit permettre d'économiser environ 12 millions de dollars en 2011/12.

Services des communications et de l'informatique

14. Les Services des communications et de l'informatique de la Base de soutien logistique seront transformés pour devenir le service opérationnel le plus important du Département de l'appui aux missions, chargé d'assurer des services informatiques et télématiques à toutes les missions conformément au cadre stratégique du Département. Comme décrit plus haut au titre de la phase I, la première étape de la transformation sera lancée durant l'exercice 2011/12 avec le transfert des fonctions de gestion du matériel du Siège à la Base de soutien logistique. D'autres services seront centralisés à la Base pour réduire les effectifs d'appui sur le terrain.

15. La mise en place et le démarrage du centre de télécommunications des missions à Brindisi et à Valence seront achevés durant l'exercice 2011/12. Le centre continuera d'assurer des services d'appui aux partenaires et clients du Département de l'appui aux missions, notamment en hébergeant les progiciels de gestion du Secrétariat et en fournissant à celui-ci des services de reprise après sinistre. Sa configuration de type actif/actif lui permettra d'assurer les services nécessaires aux utilisateurs sur le terrain en toute transparence, à tout moment et au moindre coût, ainsi que de prêter assistance aux missions pour la reprise après sinistre. Les Services des communications et de l'informatique s'emploieront, par l'équilibrage de la charge réseau, à fournir des services de voix, de données et de visioconférence aux missions à tout moment. La centralisation et la rationalisation des services informatiques au centre de télécommunications se poursuivront, de même que le renforcement des capacités d'intervention rapide grâce au programme iDART (équipe d'assistance en cas de sinistre).

16. Les Services de logistique et les Services des communications et de l'informatique, qui vont désormais assurer des services à toutes les missions, fourniront deux lignes de services.

17. Les Services de logistique assureront l'appui technique et l'appui opérationnel. Cela signifie qu'il faudra élaborer sans cesse de nouveaux modules de services prédéfinis, établir des moyens d'appui et mettre en œuvre le principe de l'entrepôt centralisé afin de faciliter la prise de décisions concernant la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide.

18. Les Services des communications et de l'informatique assureront également deux lignes de services, à savoir veiller au bon fonctionnement du centre de télécommunications des missions et s'occuper des aspects techniques du programme de gestion du matériel et des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Cela signifie qu'il faut continuer à développer le système de gestion des services informatiques et télématiques à fournir aux missions, mettre en route le centre de télécommunications multisite à Brindisi et à Valence, et transférer les aspects techniques du programme de gestion du matériel et des stocks stratégiques pour déploiement rapide à la Base de soutien logistique.

Services d'appui

19. Conformément aux objectifs de la phase I (simplification des capacités et des fonctions d'appui), plusieurs groupes et fonctions sont regroupés dans le budget 2011/12, l'objectif étant d'améliorer la coordination entre les différents groupes et de promouvoir une meilleure utilisation des ressources.

20. Dans ce contexte et afin d'intégrer les fonctions administratives et techniques à l'appui des activités de la Base de soutien logistique, la Section de la gestion des installations et le Groupe d'appui à la logistique, à l'informatique et aux communications ont été regroupés pour devenir la Section des services auxiliaires internes.

21. Il est proposé de centraliser l'élaboration des budgets aux Services d'appui qui relèvent du Bureau du Directeur, ce qui permettra d'améliorer la coopération avec les responsables de l'établissement du budget de la Base au Bureau du Directeur et de renforcer la gestion et la supervision des activités opérationnelles et financières.

22. Il est proposé que le Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique soit intégré au Bureau du Chef des Services d'appui, afin de renforcer l'unité de la structure et de centraliser la gestion des Services d'appui.

23. Conformément aux dispositions de la résolution 65/248 de l'Assemblée générale, en date du 24 décembre 2010, concernant l'harmonisation des conditions d'emploi dans les lieux d'affectation hors Siège, il est proposé dans le présent rapport de transformer un poste P-2 et un poste d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Les taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international et le personnel recruté sur le plan national ont également été ajustés pour tenir compte de ces changements.

C. Coopération avec les missions de la région

24. Le Bureau régional de la sécurité aérienne continuera d'assurer le contrôle de la sécurité aérienne pour la Base de soutien logistique, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) et la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP).

D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

25. La Base de soutien logistique continuera de coopérer, moyennant une participation aux coûts, avec le Programme alimentaire mondial (PAM), lui aussi hébergé par la base de l'armée de l'air italienne à Brindisi, dans les domaines d'intérêt commun tels que les transports aériens et les services médicaux. Elle lui apportera un soutien logistique, le cas échéant, pour les transports aériens, notamment la manutention au sol, et prêtera assistance à tout autre organisme des Nations Unies qui le demande.

26. La Base de soutien logistique assure les télécommunications du Tribunal pénal international pour le Rwanda, du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, du Tribunal spécial pour le Liban, de l'Assistance des Nations Unies au procès des Khmers rouges et de la Cour pénale internationale, tout comme celles de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Office des Nations Unies à Nairobi, de l'Office des Nations Unies à Vienne et de divers organismes, fonds et programmes des Nations Unies, à savoir l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le PAM, la Commission économique pour l'Afrique, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale.

27. Le Directeur de la Base de soutien logistique a été nommé Coordonnateur de secteur (sécurité) pour les organismes des Nations Unies présents dans la région, à savoir l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies géré par le PAM, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Centre international de calcul.

E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Efficience et efficacité accrues de l'appui en matière d'administration, de technologies de l'information et des communications et de logistique prêté par la Base de soutien logistique aux opérations de maintien de la paix, à d'autres missions et à ses propres services	1.1.1 Examen approfondi des procédures et des fonctions des 3 services de la Base de soutien logistique et élaboration d'un plan de mise en œuvre de la transformation de la Base de soutien logistique des Nations Unies en centre mondial de services, conformément à la stratégie globale d'appui aux missions 1.1.2 Mise en place des aménagements structurels et organisationnels nécessaires pour faciliter la transformation de la Base de soutien logistique en centre mondial de services 1.1.3 Familiarisation des parties prenantes avec les rôles et responsabilités incombant à la Base de soutien logistique des Nations Unies et à ses services

Produits

Services de logistique

- Tenue de 4 réunions-débats et de 12 réunions avec les chefs de services et de section en vue d'assurer la communication aux parties prenantes d'informations relatives aux rôles et aux responsabilités incombant à chaque section
- Promulgation de 5 consignes permanentes à l'intention du personnel
- Surveillance et suivi de 750 avions de l'ONU affectés à des mouvements aériens stratégiques, qui s'effectuent hors de la zone des missions et entre les missions, afin de s'assurer que les appareils déployés sont exploités dans le respect des principes définis par le Secrétariat en matière d'utilisation et d'optimisation de la flotte au niveau mondial
- Surveillance et suivi de 3 500 vols stratégiques effectués hors de la zone des missions et entre les missions, en vue de centraliser le contrôle et la surveillance des avions à l'échelle mondiale de manière à rationaliser les opérations; fourniture d'un appui aux opérations de recherche et de sauvetage
- Prestation de conseils touchant à l'aéronautique et de services d'assistance météorologique, et octroi d'autorisations de survol et d'atterrissage aux fins de la conduite de 18 opérations aériennes stratégiques
- Prestation de services de maintenance au sol à 30 opérations de transport aérien à partir et à destination de l'aéroport de la Base logistique, dont 15 effectuées pour le compte de missions de l'ONU et 15 autres pour le compte du Programme alimentaire mondial (PAM)

- Établissement de plans d'aérodromes et de terminaux aériens et mise au point de projets de réaménagement connexes, dans les zones de déploiement des missions, conformément aux politiques et aux lignes directrices qu'a définies le Siège, pour s'assurer que les infrastructures aéroportuaires utilisées dans le cadre de ces missions garantissent la sécurité des opérations aériennes
- Production d'images satellites haute résolution et de cartes topographiques des zones de déploiement prioritaires, notamment : 80 à 100 cartes topographiques destinées à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO); une étude hydrogéologique destinée à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO); une carte bathymétrique de la zone entourant l'aéroport de Mogadiscio destinée au Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) et une quantité équivalente de données géospatiales destinées à la MINUAD et à la MONUSCO
- Mise en œuvre des 2 premières des 4 phases d'élaboration du Système d'information géographique (SIG) de l'ONU, notamment la base de données géospatiales et les moyens de visualisation des données, aux fins de la mise en place d'un système qui puisse être appuyé par l'infrastructure informatique existante et être accessible à partir de n'importe quel réseau de l'ONU
- Mise en place d'un système d'entrepôt centralisé et regroupement des ressources affectées à la gestion des stocks et à l'appui technique en vue d'obtenir des synergies et de réaliser des économies d'échelle
- Élaboration de modules de conception technique, définition de normes et spécifications internationales en matière de construction et production de matériel technique et de matériaux connexes, à l'intention des missions déployées sur le terrain et d'organisations internationales, dont l'Union africaine
- Conseils en matière de planification et de conception avant le démarrage de travaux de construction
- Établissement de normes internationales et de modules de conception technique normalisés, notamment de dessins, de cahiers des charges, de devis quantitatifs, de spécifications techniques, et de documents techniques pertinents
- Organisation de sessions de formation dont 15 cours portant sur les aspects techniques et opérationnels ainsi que sur la gestion des transports terrestres; 2 cours de logistique axés sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'entrepôt, les opérations de réception et d'inspection, la distribution et les termes commerciaux internationaux; 4 cours sur le Système d'information géographique centrés sur les données géospatiales, les levés topographiques, l'imagerie satellite haute résolution et les cartes topographiques; 2 cours d'ingénierie portant sur les sources d'énergie de remplacement, la modularisation ainsi que la gestion des déchets et de l'eau; et lancement de 2 campagnes en faveur de la sécurité sur le lieu de travail, en vue de familiariser le personnel de la Base logistique avec les pratiques optimales suivies dans ce domaine
- Exploitation, mise à l'essai, inspection, entretien et réparation de 137 véhicules appartenant au parc automobile de la Base logistique et de 9 groupes électrogènes
- Réception, inspection, mise à l'essai, préservation, stockage et entretien de stocks stratégiques pour déploiement rapide et de stocks de réserve de l'ONU

Services des communications et de l'informatique

- Services d'appui et d'entretien pour 81 lignes téléphoniques E1 intermissions, 52 lignes téléphoniques commerciales (réseau numérique à intégration de services), 12 liaisons louées et 5 liaisons à haut débit par Internet
- Entretien et exploitation de 73 commutateurs, 6 pare-feu, 7 systèmes de pare-feu, 73 serveurs, 26 routeurs, 9 analyseurs de réseaux, 9 systèmes de détection des intrusions, 2 modules de commutation, 2 mémoires cache, 6 compteurs d'impulsions, et 47 accélérateurs réseau et systèmes de gestion des commandes

- Hébergement, maintenance et assistance de 60 applications centrales (gestion du matériel, systèmes financiers et systèmes d'achat, messagerie Web, sites Web et répliquions de Lotus Notes) pour toutes les missions et le Siège
- Stockage des données de production et de la base de données relative au courrier électronique en vue d'assurer la reprise après sinistre et la continuité des opérations (capacité de stockage de 1 000 téraoctets) au niveau mondial
- Fourniture de services de communication par satellite et d'un appui à distance à un réseau satellitaire composé de 38 stations terriennes régionales, 384 microterminaux, 457 liaisons satellitaires entre les missions et entre celles-ci et les stations, au moyen de 4 satellites et de 13 transpondeurs, et préparation du matériel de télécommunication par satellites SATCOM
- Établissement de cahiers des charges et conduite d'évaluation aux fins de l'achat de matériel et de l'administration de 27 contrats-cadres locaux d'acquisition de services de technologies de l'information et des communications et d'équipements connexes

Services d'appui

- Fourniture de services de gestion et d'un appui administratif à 351 fonctionnaires civils en moyenne
- Vérification des références de 1 250 candidats internes ou externes à des postes des opérations de maintien de la paix
- Prestation et coordination d'un appui administratif et d'un soutien logistique aux fins de la tenue de 227 conférences et stages de formation
- Prestation de services médicaux au personnel de la Base et aux stagiaires des Nations Unies et tenue, à l'intention de 300 membres du personnel civil nouvellement recrutés et à l'occasion des stages préalables au déploiement, de séances d'information sur les conditions sanitaires ainsi que de 10 séances d'information sur les infections sexuellement transmissibles et le VIH à l'intention du personnel de la Base
- Entretien et exploitation des systèmes de communications de la Base, dont 105 combinés téléphoniques sans fil (norme DECT), 667 appareils téléphoniques de bureau et 3 systèmes Cisco de gestion des appels
- Entretien et exploitation d'un parc informatique comprenant 58 commutateurs, 3 pare-feu, 61 serveurs, 142 systèmes Cisco et 2 systèmes de stockage de données haut de gamme destinés à assurer le recouvrement de données et la continuité des opérations
- Stockage des données de production et de la base de données relative au courrier électronique en vue d'assurer la reprise après sinistre et la continuité des opérations (capacité de stockage de 10 téraoctets)
- Entretien et exploitation d'un parc informatique comprenant 632 ordinateurs de bureau, 149 ordinateurs portables, 64 imprimantes, 8 traceurs, 41 expéditeurs numériques et 2 bibliothèques de bandes magnétiques
- Entretien de 53 bâtiments en dur (48 728 m²), de 15 autres bâtiments situés dans la zone des ateliers de révision des moteurs (5 240 m²), de 13 modules à parois souples (7 215 m²), de 111 modules préfabriqués (conteneurs), de 343 028 m² de terrains non bâtis à Brindisi et de 138 008 m² de routes et d'aires de stationnement à Brindisi; tout ceci au moyen de 35 contrats de services dont 14 relatifs à l'entretien des bâtiments, 7 relatifs à l'entretien des périmètres, 10 contrats d'achat et 4 contrats de services collectifs

Bureau du Directeur

- Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 et 365 jours par an, à Brindisi et à Valence
- Services d'administration des contrats

- Appui au Bureau régional de la sécurité aérienne et supervision des activités menées par celui-ci, notamment la coordination de 9 visites d'évaluation de la sécurité aérienne et de 2 visites d'inspection auprès des transporteurs aériens
- Mise au point d'une fonction de planification, y compris l'établissement de 12 rapports sur l'analyse des risques et de 4 rapports sur l'exécution du budget et l'utilisation des ressources de la Base
- Traitement de 1 300 demandes d'indemnité pour frais d'études
- Examen de 1 500 dossiers de candidature envoyés au Conseil central de contrôle pour le personnel des missions pour approbation, formulation de recommandations et examen de 800 dossiers

Tableau 1

Ressources humaines : Bureau du directeur de la Base de soutien logistique

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>			
						Total partiel		
Équipe de collaborateurs directs du Bureau du Directeur								
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	1	–	2	1	4	3	7
Nombre de postes proposés 2011/12	–	1	2	4	1	8	4	12
Variation nette	–	–	2	2	–	4	1	5
Bureau de la sécurité								
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	–	–	–	–	3	3
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	–	–	–	–	3	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Nombre d'emplois de temporaire approuvés ^b 2010/11	–	–	–	–	–	–	7	7
Nombre d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	–	–	–	–	–	–	7	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Total, Bureau de la sécurité								
Nombre de postes ou emplois approuvés 2010/11	–	–	–	–	–	–	10	10
Nombre de postes ou emplois proposés 2011/12	–	–	–	–	–	–	10	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau régional de la sécurité aérienne								
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	1	–	2	–	2
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	1	–	2	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Conseil central de contrôle pour le personnel des missions									
Nombre de postes approuvés 2010/11	—	—	1	2	—	3	2	—	5
Nombre de postes proposés 2011/12	—	—	1	2	—	3	4	—	7
Variation nette	—	—	—	—	—	—	2	—	2
Total, Bureau du Directeur									
Nombre de postes ou emplois approuvés 2011/12	—	1	2	5	1	9	15	—	24
Nombre de postes ou emplois proposés 2011/12	—	1	4	7	1	13	18	—	31
Variation nette, Bureau du Directeur	—	—	2	2	—	4	3	—	7

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

28. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs du Bureau du Directeur sont récapitulées dans le tableau ci-après.

<i>Type de modification proposée</i>	<i>Postes</i>
Transfert des services du Siège	3 (1 P-4, 1 P-3 et 1 P-2)
Transfert interne à la Base	1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Réaffectation	1 P-4, 2 postes d'agent des services généraux
Augmentation nette	7

Équipe de collaborateurs directs du Bureau du Directeur

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 4 postes (transfert de 1 poste P-4, 1 poste P-3 et 1 poste P-2 provenant du Siège, et transfert interne à la Base de 1 poste P-4)

Personnel recruté sur le plan national : transfert interne à la Base de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national

29. Comme cela a été proposé, le Groupe chargé des marchés passés pour les missions sera intégré à la structure de la Base. Vu que cette dernière doit, comme le prévoit la Stratégie globale d'appui aux missions, se transformer en un centre de services mondial, il est proposé d'y transférer 3 postes provenant du Siège, à savoir 1 poste (P-4) de Chef du Groupe chargé des marchés passés pour les missions, 1 poste (P-3) de fonctionnaire chargé de la gestion des contrats et 1 poste (P-2) de fonctionnaire chargé des marchés. Grâce à ces transferts, les fonctionnaires susmentionnés seront plus proches des missions dont ils s'occupent, ce qui permettra d'assurer une gestion et une supervision plus efficaces des contrats.

30. Le Chef du Groupe chargé des marchés passés pour les missions (P-4) sera responsable des activités courantes du Groupe et aura aussi pour tâche d'encadrer et de conseiller le personnel. Il travaillera en étroite coopération avec les missions afin d'assurer le respect des clauses des contrats ainsi que la gestion efficace de leur exécution, d'élaborer des consignes permanentes, et de recenser, enregistrer et diffuser les pratiques optimales et les enseignements tirés. En outre, il aidera à planifier le budget et les achats, appuiera les procédures de passation des marchés, offrira des conseils lors de l'élaboration des contrats et veillera, en consultation avec le personnel des missions et en liaison avec d'autres départements, à ce que les contrats passés par les Nations Unies soient dûment honorés.

31. Les deux autres postes qu'il est proposé de transférer au Groupe chargé des marchés passés pour les missions sont un poste (P-3) de fonctionnaire chargé de la gestion des contrats et un poste (P-2) de fonctionnaire chargé des marchés qui devront aider le Chef du Groupe chargé des marchés passés pour les missions à gérer comme il convient, sur le plan aussi bien opérationnel que tactique, des contrats commerciaux complexes et à rédiger correctement le cahier des charges des contrats. Ils contribueront aussi à la rédaction des cahiers des charges, des demandes de propositions et des contrats types, à l'interprétation des dispositions contractuelles, à l'amendement, la prorogation et la résiliation des contrats, au règlement des litiges ou des problèmes pouvant survenir en cas de prestation médiocre ou de non-respect des obligations contractuelles, enquêteront sur toutes ces affaires et en rendront compte à la Division des achats de l'ONU afin qu'elle puisse les régler.

32. Les multiples aspects de la gestion des activités courantes du Bureau du Directeur de la Base logistique devenant de plus en plus complexes, il est proposé de transférer au bureau de la planification qu'il est prévu de créer au sein de l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur de la Base logistique, le poste (P-4) de chef de la Section du génie des Services de logistique qui a été supprimée et de le transformer en un poste (P-4) de spécialiste de la planification qui viendra renforcer les effectifs de l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur aux fins d'une planification et d'une coordination efficaces des activités de la Base. Le titulaire du poste participera à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de certains programmes et projets, offrira, le cas échéant, des conseils relatifs aux programmes, facilitera les activités de surveillance et d'évaluation de la Base logistique, mettra au point des modèles de présentation des résultats, fixera des échéances pour la distribution des tableaux de suivi et d'évaluation, regroupera, sous la forme d'un seul et même document, les rapports périodiques consacrés aux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs visés au titre du cadre de budgétisation axé sur les résultats, examinera les documents et rapports pertinents, recensera les problèmes et les questions à traiter et proposera des mesures susceptibles d'y remédier, analysera et présentera les informations recueillies auprès de différentes sources et portant sur les questions intéressant la Base et prêter son concours à la définition de politiques, notamment en examinant et en analysant certaines questions. Outre les activités susmentionnées, le spécialiste de la planification élaborera différents documents dont des projets de documents de référence, des analyses ainsi que des éléments de rapports et d'études.

33. Il est proposé de transférer au Bureau du Directeur de la Base logistique un poste d'assistant administratif de la catégorie des agents des services généraux recrutés sur le plan national, qui relevait de la Section du génie des Services

logistiques qui a été supprimée. Le titulaire de ce poste fournira un appui administratif au Directeur de la Base ainsi qu'à tous ses collaborateurs directs de même qu'il assurera la coordination des procédures administratives générales courantes. Il prêtera son concours à l'exécution de tâches administratives diverses, notamment en gérant le calendrier du Directeur, en répondant aux demandes d'information et à certaines questions, en créant un système d'archivage électronique afin d'améliorer l'efficacité globale du Bureau, en assistant à des réunions et en dressant les procès-verbaux, en surveillant les activités de suivi et en s'acquittant de toute autre tâche ponctuelle susceptible de lui être confiée. Outre le soutien qu'il apportera au Directeur, le titulaire fournira un appui technique au spécialiste de la planification dont il est fait mention au paragraphe ci-dessus, ainsi qu'aux fonctionnaires du budget et aux juristes qui travaillent au Bureau.

Conseil central de contrôle pour le personnel des missions

Personnel recruté sur le plan national : transfert des services du Siège de 2 postes d'agent des services généraux

34. Il est proposé de transférer à la Base logistique un poste de commis au recrutement et un poste d'assistant chargé des voyages pour traiter les demandes d'indemnité pour frais d'étude. Ces transferts permettront d'améliorer la prestation de services, de se rapprocher des missions et de répondre plus efficacement aux demandes formulées par celles-ci, comme le prévoit la Stratégie globale d'appui aux missions.

Tableau 2
Ressources humaines : services d'appui

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2						
Bureau du Chef des Services d'appui										
Nombre de postes approuvés 2010/11	—	—	1	—	—	—	1	2	—	3
Nombre de postes proposés 2011/12	—	—	1	—	—	—	1	6	—	7
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	4	—	4
Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique										
Nombre de postes approuvés 2010/11	—	—	—	1	—	—	1	3	—	4
Nombre de postes proposés 2011/12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Variation nette	—	—	—	(1)	—	—	(1)	(3)	—	(4)
Groupe des services auxiliaires internes d'informatique et de logistique										
Nombre de postes approuvés 2010/11	—	—	—	—	2	—	2	13	—	15
Nombre de postes proposés 2011/12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Variation nette	—	—	—	—	(2)	—	(2)	(13)	—	(15)
Groupe de la gestion des installations										
Nombre de postes approuvés 2010/11	—	—	—	—	1	—	1	24	—	25

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>						<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>	Total partiel			
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	(24)	–	(25)
Nombre d'emplois de temporaire approuvés ^b 2010/11	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Nombre d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Total, Groupe de la gestion des installations									
Nombre de postes ou emplois approuvés 2010/11	–	–	–	–	1	1	25	–	26
Nombre de postes ou emplois proposés 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	(25)	–	(26)
Section des finances									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	–	1	2	9	–	11
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	–	1	2	9	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des ressources humaines									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	–	1	2	9	–	11
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	1	1	3	10	–	13
Variation nette	–	–	–	1	–	1	1	–	2
Nombre d'emplois de temporaire approuvés ^b 2010/11	–	–	–	1	–	1	7	–	8
Nombre d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	–	–	–	–	–	–	6	–	6
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	(1)	–	(2)
Total, Section des ressources humaines									
Nombre de postes ou emplois approuvés 2010/11	–	–	1	1	1	3	16	–	19
Nombre de postes ou emplois proposés 2011/12	–	–	1	1	1	3	16	–	19
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des achats									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	1	1	3	10	–	13

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	1	1	3	10	–	13
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des services auxiliaires internes									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	–	1	2	3	46	–	49
Variation nette	–	–	–	1	2	3	46	–	49
Infirmierie									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Services d'appui)									
Nombre de postes ou emplois approuvés 2010/11	–	–	4	3	6	13	80	–	93
Nombre de postes ou emplois proposés 2011/12	–	–	4	3	5	12	89	–	101
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	9	–	8

^a Y compris les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

35. Le tableau ci-après récapitule les modifications du tableau d'effectifs proposées pour les Services d'appui.

<i>Type de modification proposée</i>	<i>Postes</i>
Création	2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Transformation	4 (1 poste P-3 et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national)
Reclassement	1 poste d'agent du Service mobile reclassé à P-3
Transfert interne	6 postes d'agents des services généraux recrutés sur le plan national (augmentation nette)
Augmentation nette^a	8

^a Non compris les reclassements et transformations proposés.

Bureau du Chef des Services d'appui

36. Conformément à la résolution 65/248 de l'Assemblée générale sur l'harmonisation des conditions d'emploi hors Siège, il est proposé de transformer un

poste P-2 en un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Bureau du Chef des Services d'appui.

37. Il est proposé de transférer trois postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national du Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique, entité auparavant séparée, vers le Bureau du Chef des Services d'appui.

Section des services auxiliaires internes

*Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 3 postes
(3 postes d'agent du Service mobile transférés au sein de la Base)
et reclassement de 1 poste d'agent du Service mobile à P-3*

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 46 postes
d'agent des services généraux recruté sur le plan national (2 créations,
1 transformation d'un emploi de temporaire financé à la rubrique Personnel
temporaire (autre que pour les réunions) en 1 poste d'agent des services
généraux recruté sur le plan national et 43 transferts au sein de la Base)*

38. Dans le cadre de la réorganisation de la BSLB pour qu'elle devienne un centre mondial de services et qu'elle serve de levier stratégique de l'exécution de la Stratégie globale d'appui aux missions, il a été procédé à un examen des activités qu'elle poursuit afin de séparer celles menées au plan mondial de celles relatives à son auto-administration. L'examen a abouti à la redéfinition des fonctions des trois services de la BSLB et en particulier à la création de la Section des services auxiliaires internes au sein des Services d'appui.

39. La Section des services auxiliaires internes a été créée afin de regrouper toutes les activités techniques des divers groupes distincts en une seule entité intégrée au service des clients au plan local. Cette mesure a impliqué le repositionnement des fonctions pertinentes dans le Groupe de la gestion des installations, le Groupe des communications et des services techniques et le Groupe de la répartition des véhicules.

40. Le Groupe de la gestion des installations est chargé de la gestion de toutes les installations de la BSLB. Le Groupe s'occupe des services d'entretien d'urgence, d'entretien préventif, de rénovation et d'aménagement, ainsi que de l'administration des services concernant le fioul domestique, l'électricité, le nettoyage, l'élimination des déchets, l'entretien des périmètres, les fumigations, la lutte phytosanitaire et le ramassage des ordures. Il est également chargé d'élaborer et d'exécuter sur place des projets de génie et de superviser les marchés externalisés clefs en main ainsi que de répartir l'espace disponible et de prévoir et gérer les demandes probables en ce qui concerne les locaux servant de bureaux, les entrepôts et les espaces libres. Le Groupe des communications et des services techniques fournit toute une gamme de services liés aux technologies de l'information et des communications au personnel permanent de la Base, du Centre international de calcul, et aux consultants sous contrat. Le Groupe de la répartition des véhicules est chargé de la gestion du parc de véhicules selon un système de partage des véhicules en divers points de la Base. Il est également chargé de faire le nécessaire en ce qui concerne le transport de plus de 4 500 stagiaires que la Base accueille chaque année et lors des visites officielles à la BSLB.

41. La Section des services auxiliaires internes va continuer à se transformer pendant l'exercice 2011/12 au fur et à mesure que s'effectuent l'intégration des divers groupes et l'harmonisation des processus opérationnels, des bases de données et des systèmes électroniques. Le regroupement des groupes techniques distincts en une entité intégrée garantissant la cohésion des services fournis aux clients au plan local permettra à la Section de fournir des services sous un seul chapeau et dans le cadre d'une structure d'administration unifiée.
42. Pendant l'exercice budgétaire 2011/12 et en attendant que soient mises au point la composition et la configuration de la Section des services auxiliaires internes, les divers services autonomes qu'elle regroupe feront rapport directement au Chef des Services d'appui.
43. Il est proposé de transférer trois postes d'agent du Service mobile au sein de la BSLB, dont deux postes de l'ancien Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique et un poste de l'ancienne Section de la gestion des installations, tous deux ayant fusionné pour constituer la Section des services auxiliaires internes.
44. Le reclassement à P-3 du poste de chef du Groupe de la gestion des installations a été approuvé par le Bureau de la gestion des ressources humaines et est présenté pour ratification.
45. Lorsque la délimitation des activités de la BSLB au niveau local et au niveau mondial aura été effectuée, le Groupe de la gestion des installations qu'il est proposé de placer au sein de la Section des services auxiliaires internes deviendra le centre de soutien logistique de la Base pour les activités d'entretien liées au génie. Il s'ensuivra une amélioration de l'efficacité opérationnelle globale du fait de la création d'une entité consacrée au génie pour les services d'appui administratif, notamment en ce qui concerne les achats, les finances et le budget.
46. La nouvelle structure du Groupe de la gestion des installations comprendra un groupe de planification des projets actif, où les activités de planification, de mise au point, d'exécution et d'entretien seront menées dans leur totalité et où le contrôle opérationnel et financier des activités menées sur place sera centralisé au sein d'une seule entité.
47. Pour ces raisons, le Chef du Groupe de la gestion des installations sera chargé des services d'appui, d'entretien et de gestion de 53 modules en dur, 26 modules préfabriqués à parois dures et 13 modules préfabriqués à parois souples à la Base même. Outre ses responsabilités concernant la gestion des bâtiments de la Base, le Chef du Groupe de la gestion des installations sera également chargé des services d'appui, d'entretien et de gestion en ce qui concerne les espaces extérieurs de la Base. Les divers aspects des fonctions d'appui, d'entretien et de gestion des espaces extérieurs et intérieurs comprennent la coordination des travaux de construction, de réparation et d'entretien des bâtiments et des services visant les systèmes et le matériel, la planification de projets de construction et de rénovation, l'établissement des cahiers des charges et des spécifications techniques, y compris les dessins industriels et les prévisions de dépenses et la liaison avec la sûreté et la sécurité pour garantir la sûreté des locaux.
48. L'intégration au sein d'une seule structure de groupes fournissant des services similaires, dirigée par le Chef du Groupe de la gestion des installations, continuera de contribuer à assurer un niveau approprié de supervision, une prise de décisions

efficace et une responsabilité effective centralisée, une filière de remontée améliorée jusqu'au Chef des Services d'appui, et permettra d'être plus attentif en ce qui concerne la gestion des activités administratives de base de grande ampleur et des activités d'appui internes.

49. Il est proposé de créer deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section des services auxiliaires internes, tous deux dans le Groupe des communications et des services techniques.

50. Le premier poste proposé serait celui d'assistant aux télécommunications qui exercerait la fonction de technicien audiovisuel au Centre de formation de la BSLB. Le Centre de formation met en place, organise et anime des stages de formation technique, opérationnelle et logistique à l'échelle mondiale, à l'intention des personnels des missions, des services du Siège et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et sert d'organisme-hôte pour des cours de formation, ateliers et séminaires dans des salles de classe dotées d'un équipement spécial. La création du poste d'assistant aux télécommunications permettra d'assurer un appui en ce qui concerne le matériel audiovisuel du bâtiment 94, établissement principal du Centre de formation, du bâtiment 228, dont la construction vient de s'achever, ainsi que de deux autres installations moins importantes.

51. Il est proposé de créer un poste supplémentaire d'assistant informaticien qui remplirait la fonction d'administrateur de Lotus Notes aux fins de gérer et d'entretenir 550 boîtes à lettres d'utilisateur, 150 boîtes à lettres de groupe, 30 boîtes à lettres d'essai, 94 applications de Lotus Notes et 7 bases de données. La Base a enregistré une augmentation du nombre de comptes électroniques qui est passé de 48 à la fin de l'exercice clos en juin 1999 à 136 pour l'exercice clos en juillet 2005, puis à 550 à ce jour.

52. Vu que les effectifs actuels de la Section des services auxiliaires internes sont limités et que la Base compte 550 utilisateurs, disposer d'une expertise supplémentaire permettra d'améliorer le fonctionnement et l'entretien de l'infrastructure Lotus Notes afin de réduire les périodes de dysfonctionnement du système et de confier la responsabilité de veiller sur les applications de Lotus Notes à plus d'un administrateur, faute de quoi l'arrangement ne serait pas viable à long terme.

53. Il est proposé de transformer un emploi temporaire d'assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national) en poste puisque les fonctions rattachées à ce poste ont un caractère continu. Ces fonctions visent l'administration d'une partie de budget s'élevant à 11 millions de dollars, des activités d'appui relatives aux demandes de fourniture, à la gestion des contrats et la vérification des factures. La Section des services auxiliaires internes n'a pas d'assistant administratif, ce qui rend la transformation du poste indispensable du point de vue des besoins en effectifs de la Section.

Section des ressources humaines

Personnel recruté sur le plan international : transformation en poste de 1 emploi de temporaire P-3

Personnel recruté sur le plan national : transformation en poste de 1 emploi d'agent des services généraux

54. Il est proposé de transformer deux emplois de temporaire en postes en raison du caractère permanent et continu des fonctions rattachées à ces deux postes, à savoir l'emploi occupé par un spécialiste des ressources humaines – emploi de temporaire P-3, auquel est rattachée la responsabilité fiduciaire de certification au sein de la Section – qui est chargé de la gestion de trois groupes, dont le Groupe du personnel recruté sur le plan national, le Groupe des voyages, le Centre de formation et l'emploi de commis aux ressources humaines – emploi d'agent des services généraux recruté sur le plan national –, dont le titulaire est chargé d'aider à régler les questions administratives d'indemnités et de prestations des fonctionnaires, de recrutement et d'organisation des voyages.

Transfert de postes

55. Il est proposé pour les Services d'appui de transférer des postes au sein de la BSLB comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Section		Postes devant être transférés		
Depuis	Vers	Vers les Services d'appui	Depuis les Services d'appui	Détail
Groupe des archives, de l'enregistrement, du courrier et de la valise diplomatique	Bureau du Chef des Services d'appui	4	(4)	1 poste d'agent des services généraux (transformation de 1 P-2) et 3 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section du génie	Section des services auxiliaires internes	6	–	6 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Ancien Groupe d'appui interne à l'informatique, aux communications et à la logistique	Section des services auxiliaires internes	15	(15)	2 agents du Service mobile et 13 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Ancienne Section de la gestion des installations	Section des services auxiliaires internes	25	(25)	1 agent du Service mobile et 24 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Transferts depuis ou vers les Services d'appui		50	(44)	
Nombre net de postes transférés vers les Services d'appui		6		

Tableau 3
Ressources humaines : Services de logistique

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Bureau du Chef des Services de logistique									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	–	–	1	2	–	3
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	–	–	1	2	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du génie									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	1	1	3	24	–	27
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	(1)	(1)	(3)	(24)	–	(27)
Section des opérations logistiques									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	–	1	2	26	–	28
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	–	1	2	26	–	28
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section du transport									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	–	2	3	25	–	28
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	–	2	3	34	–	37
Variation nette	–	–	–	–	–	–	9	–	9
Nombre d'emplois de temporaire approuvés ^b 2010/11	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Nombre d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette, emplois de temporaire	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Total, Section du transport									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	–	2	3	26	–	29
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	–	2	3	34	–	37
Variation nette	–	–	–	–	–	–	8	–	8
Section des approvisionnements									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	1	–	2	21	–	23
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	1	–	2	27	–	29
Variation nette	–	–	–	–	–	–	6	–	6
Centre des normes et études techniques									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	2	–	3	6	–	9
Variation nette	–	–	1	2	–	3	6	–	9
Nombre d'emplois de temporaire approuvés ^b 2010/11	–	–	1	1	–	2	2	–	4
Nombre d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette, emplois de temporaire	–	–	(1)	(1)	–	(2)	(2)	–	(4)
Total, Centre des normes et études techniques									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	1	–	2	2	–	4
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	2	–	3	6	–	9
Variation nette	–	–	–	1	–	1	4	–	5
Section de la gestion du matériel									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	–	2	–	2	13	–	15
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	–	2	–	2	13	–	15
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre de gestion du système d'information géographique									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	1	1	3	4	–	7
Variation nette	–	–	–	1	1	2	4	–	6
Nombre d'emplois de temporaire approuvés ^b 2010/11	–	–	–	1	1	2	4	–	6
Nombre d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette, emplois de temporaire	–	–	–	(1)	(1)	(2)	(4)	–	(6)
Total, Centre de gestion du système d'information géographique									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	1	1	3	4	–	7
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	1	1	1	3	4	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre des opérations aériennes									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	3	2	6	2	–	8
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	2	4	3	9	3	–	12
Variation nette	–	–	1	1	1	3	1	–	4

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Nombre d'emplois de temporaire approuvés ^b 2010/11	–	–	–	–	1	1	1	–	2
Nombre d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette, emplois de temporaire	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)	–	(2)
Total, Centre des opérations aériennes									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	1	3	3	7	3	–	10
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	2	4	3	9	3	–	12
Variation nette	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Total, Services de logistique									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	8	9	8	25	121	–	146
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	8	10	7	25	115	–	140
Variation nette	–	–	–	1	(1)	5	(6)	–	(6)

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Imputables sur le crédit prévu à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

56. Le tableau ci-après est un récapitulatif des modifications du tableau d'effectifs proposées pour les Services de logistique.

Modification proposée	Postes
Transformation	14 (1 P-4, 3 P-3, 2 agents du Service mobile, 8 agents des services généraux recrutés sur le plan national)
Transferts des services du Siège	2 (1 P-4, 1 P-3)
Transferts au sein de la BSLB	Diminution nette de 7 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national
Réaffectation	Diminution de 1 P-4
Diminution nette^a	(6)

^a Ne tient pas compte des transformations proposées.

Transfert de postes

57. Il est proposé pour les Services de logistique de transférer des postes comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Section		Postes devant être transférés		
Depuis	Vers	Vers les Services de logistique	Depuis les Services de logistique	Détail
Section du génie	Section des approvisionnements	6	(6)	6 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section du génie	Section du transport	8	(8)	1 agent du Service mobile; 7 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section du génie	Centre des normes et études techniques	5	(5)	1 P-3 et 4 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section du génie	Bureau du Directeur de la Base		(1)	1 agent des services généraux recruté sur le plan national
Section du génie	Section des services auxiliaires internes		(6)	6 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Transferts depuis ou vers les Services de logistique		19	(26)	
Variation nette, transferts depuis ou vers les Services de logistique			(7)	

58. Ces modifications structurelles dérivent de la proposition visant à supprimer la Section du génie et entraîneront le transfert de postes vers certains groupes et sections au sein de la BSLB, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

59. Outre les transferts au sein de la Base décrits ci-dessus, il est proposé de transférer deux fonctionnaires chargés des opérations aériennes, soit un poste P-4 et un emploi de temporaire P-3, au Groupe des aérodromes et des aérogares au sein du Centre des opérations aériennes des Services de logistique de la BSLB. Ces transferts de poste faciliteront la planification et la fourniture de l'équipement de soutien au sol pour appuyer les services de manutention au sol afin d'améliorer la sûreté du service des aéronefs et de garantir un bon rapport coût-efficacité, le service des passagers, le ravitaillement en carburant, la manutention du fret, les normes et le matériel de sécurité sur les aérodromes et dans les aérogares, la qualité des véhicules et du matériel de secours en cas d'accident dans les missions.

60. Le Groupe des aérodromes et des aérogares coopère avec le Service des transports et des mouvements à l'établissement de contrats-cadres pour tous les types d'équipement et fournit un appui en ce qui concerne l'élaboration des schémas directeurs et des programmes de réfection des pistes et la gestion des services d'appui aérien/au sol afin de satisfaire les besoins des missions en pistes et en terminaux aériens. Il est nécessaire de disposer d'infrastructures aériennes capables de garantir la sûreté des opérations aériennes des Nations Unies. L'appui aérien des opérations de maintien de la paix devient hasardeux ou impossible à moins d'une amélioration des infrastructures aériennes pour les rendre conformes aux normes internationales minimales de l'OACI. Certaines infrastructures aériennes dans les opérations de maintien de la paix sont mal entretenues, à supposer qu'elles existent. Les aéronefs de l'ONU opèrent sur des aérodromes de plus en plus dangereux en raison de la détérioration des infrastructures.

Transformation de postes

61. Par sa résolution 61/277, l'Assemblée générale a approuvé la création d'emplois de temporaire au Centre des opérations aériennes, au Centre de gestion du système d'information géographique et au Centre des normes et études techniques de la BSLB. Ces centres ont été créés en octobre 2007 en tant qu'unités hébergées avec des emplois financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions). À compter du 1^{er} juillet 2010, les trois unités hébergées ont été intégrées aux Services de logistique de la Base, ce qui permet d'avoir une plate-forme commune pour la prestation de services aux missions sur le terrain. Du fait que ces temporaires assurent la fourniture de services en continu, on propose la transformation de 12 emplois des anciennes unités hébergées et la création de deux nouveaux emplois de temporaire, à savoir un chauffeur à la Section du transport et un fonctionnaire des opérations aériennes au Centre des opérations aériennes.

a) Section du transport :

- Conformément aux dispositions de la résolution 65/248 de l'Assemblée générale sur l'harmonisation des conditions d'emploi applicables dans les lieux d'affectation hors Siège, il est proposé de transformer un poste d'agent du Service mobile en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section du transport;
- Outre cette transformation découlant de l'application de la résolution 65/248, on propose également la transformation suivante :
 - *1 chauffeur (agent des services généraux recruté sur le plan national)* : Le titulaire de cet emploi continuera de mener les tests de familiarisation avec le Code de la route et de contrôle des aptitudes à la conduite, qui sont obligatoires à la BSLB, de conduire des camions chargés de marchandises diverses, y compris dangereuses et notamment de carburant. Il sera également responsable du chargement des véhicules et de veiller à la sécurité, à la sûreté et à l'acheminement, ainsi que de la coordination des fonctions et des missions en l'absence de l'assistant aux transports.

b) Centre des normes et études techniques :

- *1 emploi d'ingénieur (P-4)* : Le titulaire de cet emploi continuera de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et l'application de la conception de l'organisation en modules, qui est primordiale pour la bonne exécution de la stratégie globale d'appui aux missions. En tant que chef du Centre, il sera chargé de planifier le travail en coordination avec le Chef des Services de logistique et la satisfaction des besoins pour les missions. Il sera en outre chargé de superviser et de tenir une bibliothèque électronique globale de maquettes, de données et de dessins techniques, à laquelle les missions pourront accéder;
- *1 emploi d'ingénieur (P-3)* : Le titulaire de cet emploi continuera d'être chargé de fournir une série d'avant-projets techniques aux missions qui en formulent la demande; et de présenter les produits du Centre des normes et études techniques aux ingénieurs des missions, de communiquer régulièrement des informations techniques actualisées à toutes les missions; de participer activement à la fourniture d'un appui technique sur le terrain aux missions,

d'élaborer et d'appliquer des conceptions techniques normalisées à des projets de génie, d'appuyer le programme d'organisation en modules grâce à l'élaboration de solutions techniques ainsi que divers projets et modules pour les missions sur le terrain, d'établir les prescriptions techniques des contrats-cadres à l'échelle mondiale, d'appuyer activement les inspections de prototypes et de participer aux conférences des soumissionnaires consacrées à diverses questions techniques pour veiller au respect des normes internationales et mieux faire comprendre les besoins des missions sur le terrain;

- *1 assistant ingénieur (agent des services généraux recruté sur le plan national)* : Le titulaire de cet emploi continuera de gérer, de développer et de tenir la base électronique de données techniques. Il sera également chargé d'examiner et de transférer des données techniques en vue de l'élaboration d'avant-projets et de modules prédéfinis, de fournir aux utilisateurs des instructions en matière de connexion et d'accès et de gérer et tenir à jour la bibliothèque électronique de normes techniques. L'assistant ingénieur fournira en outre une aide à toutes les missions au moyen d'un service électronique virtuel d'assistance technique et d'un espace de travail virtuel consacré au génie;
- *1 aide-architecte (agent des services généraux recruté sur le plan national)* : Les fonctions qui s'attachent à cet emploi consisteront, comme précédemment, à appuyer le programme d'organisation en modules grâce au recensement des modules techniques nécessaires à la mise en place d'un camp de 200 hommes, à fournir des données et des liens utiles pour les contrats-cadres disponibles, à tenir à jour et télécharger les contrats-cadres existants et les manuels dans la base de données techniques et les espaces de travail connexes. L'aide-architecte sera chargé en outre d'examiner et de sélectionner des codes et normes internationaux susceptibles d'intéresser les missions en vue de leur acquisition et de leur téléchargement dans la bibliothèque électronique. Il continuera d'assurer la formation sur des sujets techniques et d'appuyer la Section du génie au Siège dans l'élaboration de contrats-types modulaires.

c) Centre de gestion du Système d'information géographique :

- *1 administrateur géospatial (P-3)* : Le titulaire continuera d'élaborer et de gérer la cellule de production des données géospatiales, chargée d'établir des cartes et des bases de données topographiques géospatiales de type militaire pour appuyer les opérations de paix dans le monde et les secours humanitaires. Il continuera également d'assumer les responsabilités liées au suivi et au contrôle de la qualité des données géospatiales établies dans le cadre d'arrangements contractuels, ainsi qu'à la gestion du Centre SIG en l'absence du Chef du groupe;
- *1 assistant de systèmes géospatiaux (agent du Service mobile)* : Le titulaire continuera d'aider à l'élaboration du géomodule pour déploiement rapide, dispositif livré en conteneurs pouvant être installé rapidement et permettant au personnel du SIG de travailler sur le théâtre et d'abriter le matériel, le logiciel et les produits consommables du Centre;
- *1 assistant de systèmes géospatiaux (agent des services généraux recruté sur le plan national)* : Le titulaire continuera d'aider à l'élaboration de la cellule

des systèmes géospatiaux et fournira une assistance directe pour les questions liées au Système d'information géographique;

- *1 assistant d'information géospatiale (agent des services généraux recruté sur le plan national)* : L'assistant continuera de surveiller la qualité des données produites dans le cadre d'arrangements contractuels et de veiller à ce qu'elles soient compatibles avec les normes internationales;
- *1 analyste de terrain (agent des services généraux recruté sur le plan national)* : Le titulaire continuera de contribuer à la recherche de solutions en tenant compte des incidences de la géographie sur diverses fonctions telles que la planification stratégique, les opérations ou encore l'exécution tactique, de procéder à des analyses de terrain SIG pour trouver des ressources en eaux souterraines dans des environnements arides, d'effectuer des prospections sur le terrain préalablement au choix des zones d'installation, d'appliquer des modèles pour évaluer la mobilité routière et hors route, de construire des maquettes de villes en vue d'une analyse en visibilité directe, de mettre au point des techniques pour évaluer et quantifier les paramètres du terrain (angle, couvert végétal, type de sol, etc.) et les incidences que cela pourrait avoir sur la marche à suivre pour telle ou telle mission. Il est également chargé d'élaborer et d'administrer au personnel du SIG des cours techniques spécialisés au sein des missions ainsi que de concevoir et d'appliquer une solution pour transmettre des informations en temps quasi réel sur la mobilité routière au moyen de l'utilisation de la plate-forme United Nations Earth;
- *1 analyste d'images (agent des services généraux recruté sur le plan national)* : L'analyste continuera de développer la cellule Analyse de terrain, chargée de produire une série de solutions axées sur l'analyse des incidences de la géographie sur des fonctions diverses telles que la planification stratégique, les opérations et l'exécution tactique.

d) Centre des opérations aériennes :

- *1 fonctionnaire chargé des opérations aériennes (P-3)* : Le titulaire sera chargé de coordonner le matériel nécessaire pour appuyer le service des aéronefs, des passagers et du fret, ainsi que l'avitaillement, les normes et les dispositifs de sécurité dans les aérodromes et aéroports, les véhicules et le matériel de secours des missions;
- *1 fonctionnaire chargé des opérations aériennes (agent du Service mobile)* : Le titulaire continuera d'être chargé des activités de vol en cours, y compris le suivi en temps réel, la trajectographie, le rapport de situation, la coordination avec les autorités de l'aviation civile, ainsi que de veiller au respect des dispositions relatives à l'ordre d'attribution des missions, de faire état des déviations, de les corriger et de faciliter les autorisations de survol et d'atterrissage;
- *1 assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national)* : Le titulaire devra continuer d'assurer un appui administratif au jour le jour, y compris le classement, l'archivage, la préparation des demandes de fourniture de biens et de services, la tenue des états de congé et de présence et le maintien et la mise à jour de la bibliothèque relative à l'aviation en tant que source de référence pour l'équipement et les services aéronautiques.

Tableau 4

Ressources humaines : Services des communications et de l'informatique

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Services des communications et de l'informatique (Brindisi)									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	3	2	8	13	41	–	54
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	4	3	8	15	42	–	57
Variation nette	–	–	1	1	–	2	1	–	3
Services des communications et de l'informatique (Valence)									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	3	1	2	6	13	–	19
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	5	1	2	8	14	–	22
Variation nette	–	–	2	–	–	2	1	–	3
Total, Services des communications et de l'informatique									
Nombre de postes approuvés 2010/11	–	–	6	3	10	19	54	–	73
Nombre de postes proposés 2011/12	–	–	9	4	10	23	56	–	79
Variation nette	–	–	3	1	–	4	2	–	6

^a Agents des services généraux.

62. Le tableau ci-après est un récapitulatif des modifications du tableau d'effectifs proposées pour les Services des communications et de l'informatique.

<i>Modifications proposées</i>	<i>Postes</i>
Création	3 (2 P-4, 1 agent des services généraux)
Transfert du Siège	3 (1 P-4, 1 P-3, 1 agent des services généraux)
Augmentation nette	6

Bureau du Chef des Services des communications et de l'informatique (Brindisi)

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (transfert de 1 poste P-3 du Siège)

63. Conformément au plan de mise en œuvre progressive de la stratégie globale d'appui aux missions, l'appui technique aux systèmes informatiques de gestion financière sur le terrain tels que SunSystems et Progen, qui est assuré à l'heure actuelle par le Groupe d'appui aux systèmes de la Division du budget et des finances au Siège, sera géré par le Centre mondial de services établi à la BSLB. Il est donc proposé de transférer un poste de programmeur/analyste (P-3) au Bureau du Chef des Services des communications et de l'informatique à la BSLB, ce qui permettrait de fournir un appui plus efficace aux missions sur le terrain.

Section de la gestion des biens

*Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste
(transfert de 1 poste P-4 du Siège)*

*Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste
(transfert de 1 agent des services généraux du Siège)*

64. Dans l'optique de la mise en place progressive du Centre mondial de services à la BSLB, il a été proposé de transférer les fonctions de gestion technique des stocks stratégiques pour déploiement rapide, qui sont actuellement prises en charge par la Division des technologies de l'information et des communications, au Siège, à la Section de la gestion des biens des Services des communications et de l'informatique. Le transfert des procédures d'appui aux stocks stratégiques pour déploiement rapide permettra de renforcer l'efficacité de la gestion de ces stocks et d'accroître la synergie entre les fonctions secondaires connexes relatives à la détention et à la gestion des biens.

65. La proposition de transférer deux postes, soit un poste P-4 et un poste d'agent des services généraux permettra de continuer d'appuyer la gestion globale des stocks stratégiques pour déploiement rapide et de faciliter la coordination des activités nécessaires à la satisfaction des besoins, y compris la préparation du plan de livraisons de cargaison, l'inventaire et l'analyse de la composition des stocks, ainsi que les communications avec le Groupe des stocks stratégiques pour déploiement rapide au Siège. En outre, les titulaires des postes considérés aideront à établir les cahiers des charges et les demandes de fourniture de matériel et à évaluer les soumissions, joueront le rôle d'agent de liaison pour toutes les questions liées aux stocks stratégiques pour déploiement rapide, autoriseront les factures en vue du règlement des fournisseurs à partir des bordereaux de réception et d'inspection et examineront le rapport d'inventaire en fin d'exercice.

Bureau du Chef des Services des communications et de l'informatique (Valence)

Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste P-4

*Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste
(agent des services généraux)*

66. Il est proposé de créer un poste de responsable de haut niveau de la sécurité informatique (P-4) pour gérer et administrer le Système de gestion de la sécurité de l'information à Valence. Le titulaire veillera à ce que les objectifs établis se rapportant au contrôle de la sécurité de l'information soient respectés et que les politiques de gestion des risques de l'Organisation des Nations Unies soient pleinement mises en œuvre. Il créera et maintiendra un Système de qualité pour permettre une exécution efficace et efficiente de tout programme et projet de la Base d'appui des Nations Unies à Valence. Il veillera à la protection des ressources dans le domaine de l'information et aidera à l'instauration d'un cadre strict de sécurité informatique pour garantir l'intégrité et la confidentialité des données.

67. À l'heure actuelle, cette capacité n'existe pas et il est fondamental de la créer afin de surveiller et de maintenir le Système de gestion de la sécurité de l'information. Au vu de la complexité de la connexion entre la Base d'appui des Nations Unies à Valence et le site primaire actif à Brindisi, ainsi de la connectivité

avec les missions sur le terrain, les prestataires extérieurs de services Internet et les autres prestataires de services, on recommande de prêter une attention particulière à tous les domaines de la sécurité pour veiller à la fourniture constante de tous les services indispensables aux missions assurés par la Base d'appui à Valence.

68. Il est proposé de créer un poste d'assistant (programmes) (agent des services généraux) qui fournira un appui et une aide au Chef des Services des communications et de l'informatique et aux chefs de section de ces services dans la préparation et l'établissement de leurs budgets et programmes de travail individuels. Le titulaire sera chargé de surveiller les différents comptes et fonds sur une base régulière dans le cadre des budgets et du programme de travail des Services des communications et de l'informatique, ainsi que de recommander et de mettre en œuvre des réaffectations de ressources, selon que de besoin.

Section de l'appui technique aux liaisons par satellite

Personnel recruté sur le plan international : création de 1 poste (P-4)

69. Il est proposé de créer un poste d'ingénieur spécialisé dans les communications par satellite pour appuyer les opérations et surveiller le réseau de communications par satellite du Département de l'appui aux missions depuis le centre de communications secondaire actif au site de Valence. Le titulaire du poste sera chargé de veiller à la disponibilité en continu de services de gestion associés à 155 liaisons par satellite dont le terminal se trouve à Valence. L'ingénieur spécialisé interviendra dans la gestion des fréquences et de la répartition des bandes passantes pour tous les répéteurs, soit un total de 302 mégahertz pour 12 répéteurs répartis sur quatre satellites. En outre, il coordonnera des activités à mener sur le terrain avec les ingénieurs basés dans les missions, définira des procédures et normes opérationnelles, fournira des conseils d'expert aux responsables des Services des communications et de l'informatique) au sujet de l'exploitation et de la maintenance du réseau satellitaire et déterminera les exigences pour des systèmes nouveaux ou les modifications à apporter aux systèmes existants en réponse aux besoins et aux demandes des missions.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2009/10) (1)	Montant alloué (2010/11) (2)	Dépenses prévues (2011/12) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police	—	—	—	—	—
Observateurs militaires	—	—	—	—	—
Contingents	—	—	—	—	—
Police des Nations Unies	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	11 124,9	13 350,6	11 357,5	(1 993,1)	(14,9)
Personnel recruté sur le plan national	14 318,8	18 689,2	20 448,6	1 759,4	9,4
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 439,4	2 698,4	976,0	(1 722,4)	(63,8)
Total partiel	27 883,1	34 738,2	32 782,1	(1 956,1)	(5,6)
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	366,7	699,1	662,1	(37,0)	(5,3)
Voyages	829,2	1 075,9	977,9	(98,0)	(9,1)
Installations et infrastructures	10 696,1	13 061,3	8 443,8	(4 617,5)	(35,4)
Transports terrestres	708,8	691,2	609,0	(82,2)	(11,9)
Transports aériens	—	—	—	—	—
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—	—
Transmissions	6 455,2	7 977,0	7 508,2	(468,8)	(5,9)
Informatique	7 541,0	8 397,3	7 833,4	(563,9)	(6,7)
Santé	317,7	297,4	340,1	42,7	14,4
Matériel spécial	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	3 133,3	1 233,2	1 371,8	138,6	11,2
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	30 048,0	33 432,4	27 746,3	(5 686,1)	(17,0)
Total brut	57 931,1	68 170,6	60 528,4	(7 642,2)	(11,2)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2009/10) (1)	Montant alloué (2010/11) (2)	Dépenses prévues (2011/12) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) – (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Recettes provenant des contributions du personnel	4 366,9	5 136,5	5 253,0	116,5	2,3
Montant net	53 564,2	63 034,1	55 275,4	(7 758,7)	(12,3)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	57 931,1	68 170,6	60 528,4	(7 642,2)	(11,2)

B. Contributions non budgétisées

70. La valeur prévue des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 est la suivante :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Contributions volontaires en nature (non budgétisées) ^a	3 248,7
Total	3 248,7

^a Valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts et des terrains non bâtis mis à la disposition de la Base par le Gouvernement italien (2 348 700 dollars) et d'une contribution du Gouvernement espagnol estimée à 900 000 dollars, en lieu et place de la location d'un centre de communications secondaire actif au site B de Valence (Espagne).

C. Gains d'efficience

71. Les dépenses prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 tiennent compte de la mise en œuvre des initiatives suivantes, qui visent à obtenir des gains d'efficience :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant	Initiative
Services des communications et de l'informatique	525,0	L'utilisation combinée de la virtualisation et de serveurs lames devrait réduire l'impact des serveurs. La BSLB espère réduire le niveau des stocks grâce à 2 systèmes de banques de serveurs lames, 5 serveurs haut de gamme et 50 serveurs bas de gamme. Le montant des économies mentionnées serait celui du coût de la technologie de remplacement si la virtualisation et les serveurs lame n'avaient pas été mis en place.
	15,0	La mise en œuvre d'un système de contrôle précis de la température dans la plupart des salles informatiques autorise une augmentation de la température intérieure des salles de 21 degrés Celsius à 23 degrés Celsius et une réduction de la consommation d'énergie. Cela a été obtenu grâce à l'isolation des couloirs frais des couloirs chauds et au suivi précis de la température des baies charge lourde.

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Initiative</i>
	20,0	Utilisation de la technologie de refroidissement gratuit dans le centre de données du bâtiment 261 et le téléport du bâtiment A pendant plus de 3 000 heures au cours des mois d'hiver (de mi-novembre à mi-mars), avec une économie atteignant près de 60 kW/h pendant cette période
	30,0	La production de l'éolienne à axe vertical des Services des communications et de l'informatique de la BSLB devrait dépasser 2 mégawatts au cours de l'exercice 2011/12.
Services d'appui	20,0	L'installation de lampes à diodes électroluminescentes dans les locaux et l'ajout de capteurs pour l'extinction automatique des lumières lors des heures creuses devraient économiser 14 kW/h par jour. En outre, le remplacement des réverbères traditionnels par un système d'éclairage à énergie solaire devrait réduire d'environ 25 % la consommation d'énergie pour l'éclairage.
	10,0	Des améliorations de l'isolation thermique de tous les bâtiments devraient réduire la déperdition de chaleur par les fenêtres, portes, murs et toitures et permettre de réduire d'environ 5 % la consommation de fioul pour le chauffage.
	25,0	La mise en œuvre de la standardisation des matériaux de construction devrait permettre de réduire les doublons dans les achats, d'obtenir des rabais grâce à l'augmentation des volumes des achats, améliorer la qualité de l'entretien, allonger le cycle de vie du matériel acheté et réduire le coût global de l'entretien.
	75,0	La mise en place de politiques environnementales et écologiques, notamment la mise au point de spécifications techniques et de critères d'évaluation technique exigeant une haute efficacité énergétique et intégrant les normes nationales et internationales en matière d'économies d'énergie entraînera l'achat d'appareils à haute efficacité énergétique (climatiseurs) et de technologies faisant appel aux énergies renouvelables (réseau de panneaux solaires et éolienne) dans certains locaux de la BSLB, ce qui devrait permettre d'économiser 5 % des dépenses en énergie au cours de la phase de mise en œuvre et, à terme, environ 20 % des dépenses totales en énergie.
Total	720,0	

D. Taux de vacance de postes

72. Les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 tiennent compte des taux de vacance de postes suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux constatés 2009/10</i>	<i>Taux budgétisés 2010/11</i>	<i>Taux projetés 2011/12</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	11,7	18,0	12,0
Personnel recruté sur le plan national	7,3	7,0	6,0
Emplois de temporaire ^a			

<i>Catégorie</i>	<i>Taux constatés 2009/10</i>	<i>Taux budgétisés 2010/11</i>	<i>Taux projetés 2011/12</i>
Personnel recruté sur le plan international	15,3	10,0	–
Personnel recruté sur le plan national	4,3	5,0	9,0

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

73. La diminution proposée des taux de vacance des postes est principalement imputable au transfert des prévisions de dépenses des unités hébergées (Force de police permanente, Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires et Service intégré de formation) au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2011/12, en raison du fait que la majorité des vacances ont été constatées sur des postes relevant de ces unités.

E. Formation

74. Les montants prévus au titre de la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses prévues</i>
Consultants	
Formateurs	490,1
Voyages	
Voyages au titre de la formation	330,2
Fournitures, services et matériels divers	
Honoraires, fournitures et services	150,6
Total	970,9

75. Le nombre de participants prévus pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Militaires et personnel de police</i>		
	<i>Nombre effectif 2009/10</i>	<i>Nombre prévu 2010/11</i>	<i>Nombre proposé 2011/12</i>	<i>Nombre effectif 2009/10</i>	<i>Nombre prévu 2010/11</i>	<i>Nombre proposé 2011/12</i>	<i>Nombre effectif 2009/10</i>	<i>Nombre prévu 2010/11</i>	<i>Nombre proposé 2011/12</i>
Formation interne	1 865	1 542	2 100	678	771	833	–	–	–
Formation externe ^a	38	40	42	63	97	96	–	–	–
Total	1 903	1 582	2 142	741	868	929	–	–	–

^a À la Base de soutien logistique des Nations Unies et en dehors de la zone de la mission.

76. La formation du personnel se fait sur place et à l'extérieur. Les programmes de formation interne prévus continueront de fournir un appui à la formation professionnelle et au perfectionnement du personnel des missions pour améliorer les compétences de base et spécialisées du personnel recruté sur le plan national et international. Les programmes portent sur les domaines suivants : sûreté et sécurité, aviation, contrôle des mouvements, informatique et communications, systèmes d'information géographique, services aux clients, gestion de projets, ressources humaines et accueil des civils. Les activités de formation externe visent à renforcer les compétences spécialisées et techniques du personnel dans les domaines suivants : informatique et communications, finances et gestion, achats, transports aériens, sécurité, gestion du matériel et des approvisionnements, systèmes d'information géographique, et gestion et développement organisationnel.

77. En tout, 3 071 personnes devraient recevoir une formation au cours de la période considérée, se répartissant comme suit : 138 personnes participeront à des formations qui se dérouleront à l'extérieur de la BSLB et 2 933 personnes recevront une formation à la Base.

III. Analyse des variations¹

78. La terminologie utilisée en général pour l'analyse des variations dans cette section est définie à l'annexe I B du présent rapport et demeure la même que celle utilisée dans les précédents rapports.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(1 993,1)	(14,9 %)

• Paramètres budgétaires et gestion : moyens et produits revus à la baisse

79. La diminution des dépenses est en grande partie imputable au transfert des prévisions de dépenses des unités hébergées (Force de police permanente, Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires et Service intégré de formation) au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2011/12. Cette diminution est en partie contrebalancée par la proposition de créer 2 nouveaux postes à la classe P-4 et par le transfert de 6 postes du Siège à la BSLB, ainsi que par la proposition de transformer 7 emplois de temporaire en postes de fonctionnaire, dont 1 P-4, 4 P-3 et 2 agents du Service mobile.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	1 759,4	9,4 %

• Paramètres budgétaires et gestion : moyens et produits revus à hausse

80. L'augmentation des crédits demandés est principalement imputable à l'augmentation des dépenses prévues pour les traitements et les dépenses connexes résultant de la proposition de convertir 10 emplois de temporaire en postes de

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

fonctionnaire, à laquelle s'ajoute la proposition de créer 3 postes des services généraux, de réaffecter 2 postes et de transférer 1 poste pour l'exercice 2011/12.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(1 722,4)	(63,8 %)

• **Paramètres budgétaires et gestion : moyens et produits revus à la baisse**

81. La baisse des dépenses prévues est en grande partie imputable à la transformation de 16 emplois de temporaire en postes de fonctionnaire, dont 6 postes d'agent recruté sur le plan international et 10 postes d'agent recruté sur le plan national.

	<i>Variation</i>	
Consultants	(37,0)	(5,3 %)

• **Paramètres budgétaires et gestion : moyens et produits revus à la baisse**

82. La baisse des dépenses est essentiellement imputable à une diminution des besoins en consultants dans les Services des communications et de l'informatique, en partie contrebalancée par les dépenses prévues pour une formation en vue de la certification en services d'achat qui devra être organisée pour le personnel des achats au cours de l'exercice 2011/12.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(98,0)	(9,1 %)

• **Paramètres budgétaires et gestion : moyens et produits revus à la baisse**

83. La baisse des dépenses est en grande partie imputable au transfert des unités hébergées (Force de police permanente, Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires et Service intégré de formation). Cette baisse est en partie contrebalancée par une augmentation des voyages des Services des communications et de l'informatique.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(4 617,5)	(35,4 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

84. La baisse des dépenses prévues sous cette rubrique est essentiellement imputable à trois ordres de faits. D'abord, des projets importants courant sur plusieurs années sont arrivés à terme au cours de l'exercice 2010/11, notamment le bâtiment B du téléport des Services des communications et de l'informatique et le système électrique à la BSLB, ainsi que le contrôle d'accès et le système de télévision en circuit fermé à la Base d'appui de Valence (Espagne). Ensuite, outre l'achèvement de ces projets, une diminution des dépenses est attendue pour les travaux d'aménagement et de rénovation au cours de l'exercice 2011/12 en raison de

remises en état, rénovations et remplacements divers qui ont eu lieu pendant l'exercice 2010/11. Enfin, l'achat de générateurs effectué au cours de l'exercice 2010/11 ne sera pas renouvelé au cours de l'exercice 2011/12. La baisse est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses au poste des fluides et en particulier de l'électricité, dont les nouveaux locaux devraient accroître la consommation.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(82,2)	(11,9 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

85. La diminution des ressources demandées est essentiellement due à une diminution des achats prévus au cours de l'exercice 2011/12 et à une baisse des primes d'assurance. Cette diminution est en partie contrebalancée par une augmentation prévue du coût de l'entretien des véhicules.

	<i>Variation</i>	
Communications	(468,8)	(5,9 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

86. La baisse des dépenses prévues résulte principalement de l'achèvement des travaux dans la Base d'appui de Valence et de la diminution des achats qui en découle pour l'exercice considéré, essentiellement de matériel de communications, notamment de matériel de communication par satellite et pour les vidéoconférences. Des baisses de dépenses supplémentaires devraient résulter de la diminution des besoins en spécialistes des communications contractuels par rapport à l'exercice 2010/11. Ces baisses sont en partie contrebalancées par une augmentation du coût de l'entretien du matériel au cours de l'exercice 2011/12.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(563,9)	(6,7 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

87. La baisse des dépenses résulte du fait que plusieurs achats importants non renouvelables avaient été demandés pour l'exercice 2010/11 pour la Base d'appui de Valence. La construction étant en grande partie terminée, il s'ensuit une diminution des ressources nécessaires pour des achats importants au cours de l'exercice 2011/12.

	<i>Variation</i>	
Santé	42,7	14,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

88. L'augmentation des ressources demandées sous cette rubrique résulte principalement d'une augmentation des besoins en matériel et fournitures médicaux

ainsi que de la proposition de contractualiser à temps partiel le personnel de soutien médical spécialisé à la BSLB.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériels divers	138,6	11,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

89. L'augmentation des dépenses prévues est en grande partie imputable aux besoins en services spécialisés contractuels au cours de l'exercice 2011/12 pour l'analyse et la gestion de processus aéronautiques et la gestion de données.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

90. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Base de soutien logistique sont les suivantes :

a) Approbation d'un budget d'un montant de 60 528 400 dollars aux fins du fonctionnement de la Base pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012;

b) Répartition du montant indiqué à l'alinéa a) entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 64/269 et 64/270, ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée, et à celles du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne

A. Assemblée générale

Questions transversales

(Résolution 64/269)

Décision ou demande

Mesures prises

Section I : présentation du budget et gestion financière

Réaffirme que les améliorations de la gestion et les gains d'efficacité recherchés, ainsi que les

À la suite des observations du Comité, le personnel de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (BSLB) a

stratégies qui seront suivies à cet effet, doivent être indiqués dans les projets de budget (par. 10)

reçu des instructions relatives au fond, à la forme et à la présentation des projets de budget et des prévisions de dépenses. On présentera dans les futurs projets de budget le détail des principales décisions de gestion, de même qu'un aperçu des gains d'efficacité qui en découlent sur le plan financier et opérationnel. Conformément à la stratégie globale d'appui aux missions, récemment approuvée, on propose dans le projet de budget 2011/12 de renforcer la structure de la BSLB afin de permettre sa transformation en centre mondial de services. On y propose également d'adopter une démarche par étapes pour réorganiser les biens et services fournis en modules et d'engager avec le Département de l'appui aux missions un dialogue et une collaboration suivis en vue de recenser les activités et fonctions opérationnelles qui pourraient être transférées du Siège à la BSLB, sous la conduite du Directeur. On définira dorénavant dans les documents stratégiques de la BSLB les objectifs à court, à moyen et à long terme, les échéances pour leur réalisation et les indicateurs pour l'évaluation des résultats.

Souligne qu'il importe que le Secrétaire général prenne encore des mesures pour améliorer la présentation des budgets et l'exactitude des prévisions (par. 11)

La BSLB a évalué avec soin les ressources dont elle aura besoin au cours de l'exercice 2011/12, en prenant note des directives du Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions au sujet de la réorganisation de la Base logistique en centre mondial de services selon l'échéancier de cinq ans prévu dans la stratégie globale d'appui aux missions et en tenant compte des réajustements structurels nécessaires pour atteindre l'objectif d'une croissance nulle ou minimale (sans préjudice des ressources utiles ou nécessaires soit au processus de transition en tant que tel, soit à la prestation de services et de soutien pendant la période de transition). La BSLB fonde ses prévisions de dépenses pour l'exercice 2011/12 sur ces directives et s'attend à ce que l'enveloppe budgétaire soit du même ordre de grandeur que pour l'exercice 2010/11, soit 60,5 millions de dollars environ.

Prend note avec préoccupation de l'importance du montant des engagements d'exercices antérieurs annulés dans certaines missions et demande à nouveau au Secrétaire général d'exercer un contrôle plus efficace sur les engagements (par. 15)

La BSLB partage l'inquiétude de l'Assemblée générale au sujet de toute annulation d'un engagement d'un exercice antérieur; chaque annulation fait l'objet d'une enquête approfondie visant à en vérifier le bien-fondé et la validité, ainsi qu'à contrôler les ajustements correspondants dans les documents comptables. Les engagements annulés de l'exercice 2009/10 ne s'élèvent qu'à 209 422 dollars, soit 3 % du montant total des engagements, de 6 871 878 dollars (sans tenir compte des gains de change). Des 317 annulations examinées, 6 cas représentent à eux seuls 72 % du montant total des engagements annulés; le phénomène est donc relativement marginal.

Décision ou demande

Mesures prises

Section VI : stratégie globale d'appui aux missions

Prie le Secrétaire général d'élaborer en consultation avec les États Membres, en particulier les pays qui fournissent des contingents, et de lui soumettre à sa soixante-cinquième session, dans le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies, des propositions concrètes concernant les fonctions et ressources qui pourraient être transférées au Centre mondial de services, en tenant compte des questions soulevées par le Comité consultatif aux paragraphes 108 à 110 de son rapport, sans préjuger de la décision qu'elle pourra prendre à sa soixante-cinquième session (par. 15)

Le Secrétariat mène une étude approfondie pour déterminer quelles activités et fonctions opérationnelles pourraient être transférées du Siège au Centre mondial de services.

Outre la décision d'intégrer quatre unités hébergées et d'en transférer les attributions et les responsabilités, le présent projet de budget reflète l'engagement pris par le Département de l'appui aux missions de transférer à la BSLB le Groupe des aérodromes et des aérogares et le Groupe de la gestion des marchés de la Division du soutien logistique. Cela implique, dans le cadre de l'exercice 2011/12, le transfert des postes qui y en relèvent (2 postes de la classe P-4, 2 de la classe P-3 et 1 de la classe P-2, en tenant compte de la transformation d'un emploi de temporaire de la Division du soutien logistique en poste de classe P-3), ainsi que des pouvoirs, attributions et responsabilités correspondants, de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions à la BSLB. Le cadre de budgétisation axée sur les résultats, les prévisions de dépenses relatives au compte d'appui au Siège et les autres dépenses concernées sont maintenant compris dans le budget de la BSLB, conformément à la demande formulée par le Comité, invitant le Secrétaire général à lui soumettre des propositions concrètes concernant les fonctions et ressources qui pourraient être transférées dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions. De plus, on propose de transférer les fonctions de gestion technique des stocks stratégiques pour déploiement rapide de la Division des technologies de l'information et des communications au centre mondial de services de la BSLB au cours de l'exercice 2011/12.

(Résolution 64/270)

Décision ou demande

Mesures prises

Prie le Secrétaire général de renforcer la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide afin qu'ils soient utilisés par la Base de soutien logistique dans l'ordre de leur arrivée, de manière à éviter qu'ils ne se dégradent ou ne se périment (par. 7)

La BSLB continuera de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide, notamment le principe de l'utilisation des stocks dans l'ordre d'arrivée, ainsi que d'autres principes et pratiques applicables qui peuvent contribuer à réduire au minimum les problèmes de dégradation et de péremption des stocks.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions transversales

(A/ 64/660)

Demande ou recommandation

Mesures prises

Le Comité consultatif se félicite des efforts faits pour améliorer encore la présentation du budget, et ne doute pas que ceux-ci se poursuivront. Toutefois, il est d'avis que la section relative aux hypothèses de planification des ressources devrait être revue afin de simplifier l'exposé justificatif ainsi que de fournir une présentation plus claire des crédits demandés et des aspects relatifs aux programmes et décrire non seulement les initiatives prévues mais également le lien avec les besoins opérationnels actuels (par. 16)

Dans l'ensemble, le Comité consultatif a constaté que la présentation des projets de budget fournissait essentiellement des informations sur les objets de dépense au lieu de donner une description claire des activités envisagées et des crédits nécessaires à leur réalisation. Pour ce qui est de l'appui à la mission, des informations précises devraient être fournies sur les projets d'ingénierie et d'infrastructure qui se déroulent sur plusieurs années et la mesure dans laquelle les ressources demandées correspondent au programme de travail pour ces projets (par. 17)

Le Comité consultatif estime toujours que la recherche de gains d'efficacité pourrait être élargie à d'autres composantes. Il constate en outre que la définition du gain d'efficacité demeure imprécise. À cet égard, il rappelle qu'il y a lieu d'établir une distinction entre les économies, qui consistent essentiellement en une réduction des coûts obtenue grâce à des gains d'efficacité, et la sous-utilisation des ressources, qui traduit peut-être des retards d'exécution ou la non-exécution des activités d'ensemble programmées (voir A/63/746, par. 16). Il prend acte de la définition du

Prenant note des préoccupations du Comité, la BSLB s'est efforcée de soumettre un projet de budget qui soit bien présenté, facile à comprendre et réaliste quant aux réalisations escomptées. La BSLB pense que le projet de budget fait le lien entre les crédits demandés relatifs aux programmes, concernant notamment la prestation de services regroupant plusieurs secteurs d'activité et plusieurs fonctions, d'importance prioritaire, et l'appui aux missions du monde entier. Il convient de souligner à cet égard la priorité accordée au réaménagement de la BSLB en vue de son rôle de centre mondial de services, chargé de fournir les services d'appui opérationnel nécessaires en coordination et en consultation directes avec le Siège et les missions.

La BSLB prend acte de la remarque du Comité concernant la tendance à accorder plus d'importance aux objets de dépense qu'aux activités envisagées et aux crédits nécessaires à leur réalisation. La BSLB s'efforce d'établir et de présenter les prévisions de dépenses en fonction des activités envisagées, tout en décrivant en détail les différentes ressources (financières, matérielles et humaines) nécessaires à la réalisation de tous les projets. La BSLB continuera d'établir et de présenter les dépenses supplémentaires au titre des projets qui se déroulent sur plusieurs années, en décrivant les activités, le programme de travail et les ressources nécessaires.

La BSLB a indiqué plusieurs gains d'efficacité dans le budget 2011/12.

concept de gains d'efficacité présentée par le Secrétaire général (voir A/64/643, par. 60). Pour le Comité, les gains d'efficacité consistent *grosso modo* à obtenir un même résultat avec moins de ressources (par. 20)

Le Comité recommande de nouveau que les futurs rapports sur l'exécution des budgets comportent des explications plus détaillées sur la réaffectation des ressources que le Contrôleur a autorisées entre les principales catégories de dépenses (voir A/63/746, par. 15) (par. 22)

Le Comité consultatif est préoccupé par la présentation actuelle des crédits demandés, laquelle ne permet pas à l'Assemblée générale de se faire une idée précise de la totalité des ressources consacrées à une fonction ou à l'exécution d'une tâche particulière. En outre, un tel dispositif complique la structure hiérarchique. Le Comité consultatif prie le Secrétaire général d'envisager de présenter un budget consolidé pour toutes les fonctions d'appui quel que soit l'endroit où elles sont exécutées afin de faciliter l'évaluation de la totalité des ressources consacrées à la fonction d'appui (par. 26).

Le Comité souligne une fois de plus qu'en règle générale, le financement de postes au moyen de crédits réservés au personnel temporaire (autre que pour les réunions) n'est permis qu'en cas d'augmentation exceptionnelle ou importante du volume de travail et pour remplacer les agents en congé de maternité ou de maladie, ou encore pour des projets à durée limitée (voir A/63/841, par. 56). Bien que des exceptions soient parfois décidées par l'Assemblée générale ou recommandées par le Comité, ce financement ne devrait pas être demandé pour des activités à caractère permanent ou à long terme. En outre, de telles demandes ne devraient pas être présentées à répétition pour la même fonction, et le fait qu'un tel mode de financement soit recommandé pour un exercice budgétaire donné ne doit pas être interprété comme signifiant qu'un emploi de temporaire sera converti en poste permanent pour l'exercice suivant. Le Comité s'inquiète de constater que ce mode de financement est de plus en plus souvent utilisé à mauvais escient et que de ce fait, la budgétisation des effectifs perd en transparence. Il recommande que les futures demandes soient assorties d'une justification du maintien de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour une fonction donnée et d'une indication de la durée du maintien de cette fonction sur ce mode de financement. Enfin, dans les

La BSLB souscrit à cette recommandation du Comité, et tâchera de présenter dans ses futurs rapports sur l'exécution du budget le détail de toutes les réaffectations de ressources entre les principales catégories de dépenses.

À titre de première mesure prise pour répondre à la demande du Comité consultatif, les ressources nécessaires pour les unités hébergées (Service intégré de formation, Force de police permanente et Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires) et les informations s'y rapportant ont été réaffectées au projet de budget 2011/12 du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix en vue de présenter un budget consolidé pour toutes les fonctions d'appui.

La BSLB partage le point de vue du Comité sur le recours au personnel temporaire et sur les limites à l'utilisation de tels arrangements pour des fonctions de caractère permanent. Si la BSLB a connu des problèmes à cet égard dans le passé, elle n'utilise aujourd'hui les crédits alloués au personnel temporaire (autre que pour les réunions) que dans des circonstances exceptionnelles ou dans le cadre de projets à durée limitée. L'intégration dans la BSLB de 4 anciennes unités hébergées de la Division du soutien logistique (en vigueur le 1^{er} juillet 2010) et le transfert de la Division du soutien logistique à la BSLB de leurs activités, responsabilités et attributions, a rendu nécessaire la transformation de 22 emplois de temporaire en postes permanents. La BSLB continuera d'étudier les possibilités d'externalisation dans les cas où cela est envisageable du point de vue pratique et opérationnel.

missions en cours de retrait, la transformation de postes ne devrait être demandée que dans des circonstances exceptionnelles (par. 48).

Le Comité consultatif estime que la réorganisation de la Base de soutien logistique en tant que Centre mondial de services pourrait avoir une incidence considérable, notamment sur la structure, la répartition des responsabilités, les méthodes de travail, les modalités de fonctionnement et les procédures du Département de l'appui aux missions, ainsi que sur les composantes civiles, militaires et de police des missions, et les autres entités du Secrétariat. Or, le Comité consultatif estime que le rapport du Secrétaire général n'est pas assez étoffé pour pouvoir porter un jugement éclairé sur le projet consistant à réorganiser la Base de soutien logistique pour en faire un centre mondial de services pour les missions (par. 108).

Pour un exposé plus détaillé de la réorganisation de la BSLB en tant que Centre mondial de services, on se reportera au paragraphe 38 du rapport intitulé « État d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions » (A/65/643), en date du 20 décembre 2010.

En résumé, on y définit une démarche en trois étapes selon laquelle se déroulera la réorganisation, ainsi que des échéances et des indicateurs permettant d'évaluer les résultats obtenus. La phase I consiste essentiellement à regrouper les capacités et les services d'appui en 3 entités : les Services de logistique, les Services des communications et de l'informatique et les Services d'appui, tout en préparant le Centre mondial de services à assumer les fonctions relatives au ressources humaines, à l'administration, au budget et aux finances qui, répondant aux critères fixés par les États Membres, y seront transférées à partir du Département de l'appui aux missions. De plus, la phase I comporte le lancement d'une opération d'évaluation des tâches et des fonctions. Un examen détaillé des tâches et des fonctions d'appui à distance actuellement exécutées par le personnel du Département de l'appui aux missions a déjà été entrepris afin de déterminer celles qu'il pourrait être utile de transférer au Centre mondial de services. Les fonctions à transférer devront être de nature opérationnelle (non-stratégique) et ne pas nécessiter d'échanges avec les États Membres pour être retenues et présentées à l'Assemblée générale dans les projets de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la BSLB. La priorité de cet exercice est de recenser les fonctions qui sont compatibles avec la mise en œuvre d'une organisation en modules au Centre mondial de services.

Phase II : mise en œuvre du Centre mondial de services. Il s'agira de continuer de recenser, parmi les fonctions d'appui à distance actuellement exécutées par le Département de l'appui aux missions, celles qu'il serait souhaitable de transférer, en insistant davantage sur la refonte des modes de fonctionnement conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, dans l'optique de l'adoption de ces normes et du progiciel de gestion intégré (Umoja).

Le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général soit prié d'établir un projet concret et détaillé en consultation avec les parties concernées, en particulier les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police, assorti des incidences budgétaires, et de le présenter à l'Assemblée générale pour examen. Il devrait indiquer clairement quelles sont les fonctions et les ressources qui seront transférées, présenter une analyse de la manière dont les services fournis pourraient être améliorés et montrer clairement quels seraient les avantages pour tous les clients et bénéficiaires de services, en particulier les pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police. Il conviendrait aussi d'expliquer comment seraient assurés le fonctionnement opérationnel des missions pendant ce processus, les rapports avec les États Membres et les services aux pays qui fournissent des contingents ou des effectifs de police. Le projet devrait aussi comporter une analyse coûts-avantages, préciser les dépenses initiales d'investissement prévisibles, les dépenses renouvelables, les risques et les facteurs d'atténuation, et comprendre un plan de mise en œuvre précisant les principales phases du projet et les grandes étapes de sa réalisation (par. 109).

D'autre part, il conviendrait de préciser le rôle du Centre mondial de services dans la chaîne logistique et dans la planification et la gestion de modules de services prédéfinis. Des informations sur les accords de gouvernance et de gestion qui sont envisagés devraient être fournies, notamment des précisions sur les relations et les rapports hiérarchiques qui existeraient entre le Siège, le Centre mondial de services, le centre régional de services et les missions (par. 110).

Phase III : Centre mondial de services. Il s'agira d'améliorer les fonctions d'appui aux missions non seulement pendant les phases de démarrage, d'élargissement et d'entretien, mais aussi pendant les opérations de réduction des effectifs et lors de la transition du maintien à la consolidation de la paix.

Le Centre mondial de services a été mis en place en prenant soin de préserver et de renforcer l'unité de commandement dans les missions, la cohérence des politiques et stratégies et la transparence des structures hiérarchiques, aussi bien sur le terrain qu'au Siège. Grâce aux réunions d'information bimensuelles du Comité spécial des opérations de maintien de la paix et à des consultations, le développement du Centre mondial de services bénéficie des observations des États Membres. Les propositions concernant les fonctions qui pourraient être transférées au Centre mondial de services sont formulées en respectant le principe que les fonctions comprenant essentiellement des échanges avec les États Membres, en particulier les pays fournisseurs de contingents, devront continuer d'être exercées au Siège.

On trouvera dans l'annexe I du document A/65/643 l'échéancier concernant les principales activités, les objectifs d'étape et les résultats attendus.

L'objectif des modules de services prédéfinis est d'accélérer le déploiement et de le rendre plus prévisible, principalement lors des phases de démarrage ou de montée en puissance. La capacité de mettre au point des modules est renforcée par la décision qu'a prise l'Assemblée générale dans sa résolution 64/269 d'augmenter le montant des ressources pouvant être prélevées sur le Fonds de réserve pour le maintien de la paix pour financer les nouvelles missions et d'autoriser le Secrétaire général à utiliser les stocks stratégiques pour déploiement rapide. Les capacités du Centre mondial de services de Brindisi lui permettront également de garantir que les modules de services tirent parti du savoir-faire en matière d'appui des experts qui y seront réunis et qu'ils puissent être utilisés dans le monde entier.

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

On continuera d'évaluer les incidences opérationnelles des modules de services sur les missions lors des réunions bimensuelles avec le Comité spécial. Le Centre régional de services ne regroupera que les fonctions administratives et d'appui qui n'ont pas de répercussions sur les opérations. De même, le Centre mondial de services ne fusionnera que les fonctions administratives et d'appui qui ne comportent pas d'échanges avec les États Membres. Les incidences opérationnelles des modules sur les missions découleront donc essentiellement de l'élaboration et de la mise en œuvre des modules, activités auxquelles participent les États Membres et les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police grâce aux réunions et aux colloques.

(A/64/660/Add.12)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Ainsi qu'il est noté dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/64/660, par. 26), le Comité est préoccupé par la présentation actuelle des crédits demandés, qui ne permet pas à l'Assemblée générale de se faire une idée précise de la totalité des ressources consacrées à une fonction ou à l'exécution d'une tâche particulière. En outre, un tel dispositif complique la structure hiérarchique. Le Comité consultatif prie le Secrétaire général d'envisager de présenter un budget consolidé pour toutes les fonctions d'appui quel que soit l'endroit où elles sont exécutées afin de faciliter l'évaluation de la totalité des ressources consacrées auxdites fonctions (par. 16).

Le Comité consultatif estime que l'on devrait veiller à mieux quantifier les objectifs et les résultats du cadre logique (par. 17).

Le Comité consultatif souligne que les fonctions du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions devraient être exécutées conformément aux principes de l'Organisation, comme l'a demandé le Bureau de la gestion des ressources humaines (par. 25).

Afin de donner suite à la recommandation du Comité consultatif, dans un premier temps, les crédits à ouvrir et les informations à ce sujet s'agissant des unités hébergées (Service intégré de formation, Force de police permanente, Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires) ont été transférés au projet de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2011/12 de manière à présenter un budget consolidé pour les fonctions d'appui.

La BSLB a pris en considération les préoccupations du Comité consultatif lorsqu'elle a établi le cadre pour l'exercice 2011/12. Les critères, les indicateurs de succès et les produits ont été modifiés afin de rendre compte des activités de la Base et d'être plus adaptés et quantifiables.

Ainsi que l'a demandé le Bureau de la gestion des ressources humaines, les activités du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions sont menées en respectant les principes de l'Organisation.

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif souligne que, étant donné que le chantier de la Base d'appui de Valence se déroule en plusieurs étapes, les ressources opérationnelles et les ressources en personnel devraient être utilisées en conséquence (par. 30).

Le Comité consultatif rappelle que, s'agissant du projet de budget pour 2009/10, il s'était prononcé contre la création d'un poste de directeur adjoint (D-1) (voir A/63/746/Add.17, par. 33). Le Comité n'est toujours pas convaincu de la nécessité de créer ce poste à ce stade, les arguments exposés en faveur de cette création dans le projet de budget étant liés à la réorganisation de la Base en centre de services mondiaux. Il recommande d'en approfondir la justification à la faveur de la proposition du Secrétaire général de faire de la Base de soutien logistique un centre de services mondiaux, dans le projet de budget pour l'exercice 2011/12 (par. 42).

Le Comité consultatif est d'avis que le plan de sécurité de la Base devrait être élaboré rapidement pour qu'il soit possible de procéder à une évaluation plus précise des futurs besoins en effectifs du Bureau de la sécurité (par. 43).

Le Comité consultatif demande que pour ce qui est des vacataires, une description de leurs fonctions, de leur expérience opérationnelle effective et des incidences financières de leurs postes soit communiquée dans les futurs rapports sur l'exécution du budget et les projets de budget (par. 47).

Le Comité consultatif reconnaît le rôle que joue la police à l'appui des opérations sur le terrain, aussi bien nouvelles qu'en cours. Il est d'avis que l'augmentation des postes de la Force de police permanente devrait avoir pour base les besoins effectifs sur le terrain et une évaluation plus exacte des besoins futurs. Il demande par ailleurs que des détails sur la manière dont la Force s'acquitte de ses tâches soient présentés dans le prochain rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique et que toutes les demandes de dotation en personnel fassent l'objet d'une évaluation dans le projet de budget pour 2011/12 (par. 50).

La BSLB tient à réitérer que les infrastructures sont construites et les ressources affectées à la base d'appui à Valence (Espagne) selon les phases du projet qui ont été approuvées.

Prenant note des recommandations et des préoccupations précédemment exprimées par le Comité consultatif et au vu des ressources limitées disponibles, la BSLB propose de laisser en suspens le projet de création d'un poste de directeur adjoint, dans l'attente des faits nouveaux qui pourraient découler de la réorganisation de la Base et de la présentation, lors d'un exercice ultérieur, d'arguments justifiant l'examen et l'approbation de ce projet.

Un plan de sécurité détaillé, qui a été élaboré pour la BSLB, est en cours d'examen. Pendant ce temps, des services de sécurité continuent d'être fournis par des membres du personnel permanent appuyés par 5 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions). La Base demande que les dispositions régissant le recrutement des 7 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) soient reconduites pour l'exercice budgétaire 2011/12.

La BSLB se range à l'avis du Comité consultatif et confirme que les renseignements demandés au sujet des vacataires du Centre international de calcul (CIC) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) seront présentés en même temps que le rapport sur l'exécution du budget 2010/11.

Un compte rendu détaillé des résultats obtenus par la Force de police permanente sera inclus dans le rapport sur l'exécution du budget 2010/11.

Le Comité consultatif recommande que la construction des bornes de recharge commence une fois que les véhicules auront été achetés. Par ailleurs, il demande que les prochains rapports sur l'exécution du budget et projets de budget rendent compte concrètement des gains d'efficacité et des économies d'énergie qu'auront permis de réaliser les mesures écologiques prises à la Base de soutien logistique (par. 54).

S'agissant du Centre des opérations aériennes, le Comité consultatif observe que le document budgétaire ne contient pas assez d'informations sur ses réalisations ou sur les critères utilisés pour évaluer les retombées de ses activités. Il invite le Secrétaire général à présenter, dans le projet de budget pour l'exercice 2011/12, une analyse quantifiable des réalisations, des critères et des résultats escomptés du Centre des opérations aériennes, en indiquant notamment en quoi le Centre a contribué à optimiser l'exploitation de la flotte aérienne (par. 57).

Le Comité consultatif rappelle que, dans les observations qu'il avait formulées à la lecture du rapport du Comité des commissaires aux comptes (CCC) sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2009 (A/63/708, par. 22), il avait estimé, comme le CCC, que la Base de soutien logistique devait se doter d'un mécanisme de contrôle qui garantisse notamment la stricte application du principe du premier entré, premier sorti pour la distribution des articles, afin d'éviter que les stocks stratégiques pour déploiement rapide ne se détériorent ou ne deviennent obsolètes. Par conséquent, le Département de l'appui aux missions devrait chercher un juste milieu et mettre en balance le coût du renouvellement des articles et celui de leur exploitation au-delà de leur durée de vie prévue. Le Comité consultatif recommande de nouveau à l'Assemblée générale d'inviter le Secrétaire général à examiner les procédures de gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide et de planification des achats afin de garantir une gestion saine et rentable et de s'assurer que les dispositifs nécessaires sont en place pour empêcher le gaspillage et les pertes financières pour l'Organisation. Il souligne également que, quelle que soit l'issue des débats sur le projet de stratégie globale d'appui aux missions, il faudra réformer la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide (par. 63).

La BSLB accepte la recommandation du Comité consultatif relative à la construction de bornes de recharge destinées aux véhicules électriques, qui permettent de réaliser des économies d'énergie. Elle procédera à ces travaux après l'achat de véhicules supplémentaires. Des informations concernant d'autres initiatives écologiques, dont la mise en place d'une éolienne, seront présentées dans le rapport sur l'exécution du budget 2011/12.

Une analyse des réalisations du Centre des opérations aériennes indiquant en quoi le Centre a contribué à optimiser l'exploitation de la flotte aérienne des Nations Unies a été réalisée et figure dans le projet de budget pour l'exercice 2011/12.

La BSLB et la Division du soutien logistique se félicitent de l'avis du Comité consultatif concernant la nécessité de revoir la gestion globale des stocks stratégiques pour déploiement rapide. À cet égard, la Division a chargé une équipe de consultants d'étudier les opérations et les activités liées aux stocks stratégiques pour déploiement rapide, l'objectif étant de procéder à des changements effectifs. Sans préjuger des résultats de l'étude que mènent les consultants, la Division et la Base ont généralement reconnu la nécessité de revoir la configuration, l'échelle et le volume des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Les ressources existantes seront utilisées pour configurer les premiers ensembles modulaires de services et, lorsque des équipements faisant partie des stocks stratégiques pour déploiement rapide seront déployés sur le théâtre des opérations, l'infrastructure existante sera mise à jour en respectant les critères révisés. Cela devrait aider la Division à réduire les stocks et les frais d'entretien et les coûts de possession y relatifs.

Demande ou recommandation

À cet égard, le Comité consultatif déplore que la répartition des responsabilités et le rattachement hiérarchique restent flous et contribuent apparemment aux problèmes de gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Il souligne qu'il conviendrait de procéder à un examen complet de ces stocks et, à cette occasion, de prendre en compte les problèmes soulevés par le Comité des commissaires aux comptes et la question de leur dépréciation, de leur valeur d'inventaire et du coût de leur entretien. Compte tenu du rôle opérationnel essentiel que joue la Base de soutien logistique dans l'appui aux opérations sur le terrain, le Comité consultatif estime que, dans le cadre de cet examen, il serait utile de préciser le rôle du Siège dans le contrôle des stocks stratégiques pour déploiement rapide, les rattachements hiérarchiques et les responsabilités, et les mesures prises pour permettre une planification et une composition réalistes des stocks stratégiques ainsi qu'une meilleure exploitation de ces stocks (par. 64).

La Base de soutien logistique étant désormais dirigée par des responsables de plus haut rang, le Comité consultatif espère que la gestion globale de la Base et des stocks stratégiques pour déploiement rapide va s'améliorer et que les prochains rapports sur l'exécution du budget et projets de budget faisant état de meilleurs résultats (par. 65).

Mesures prises

Les coûts qu'entraîne la possession d'importants stocks stratégiques pour déploiement rapide et le bien-fondé de cette dernière ont été examinés récemment et les principes de centralisation et de distribution, ainsi que de gestion de l'entreposage par les fournisseurs, ont été étudiés en détail. Actuellement, la BSLB n'applique pas les principes relatifs à la gestion centralisée de l'entreposage; chaque unité à comptabilité autonome gère un entrepôt distinct ou, dans certains cas, plusieurs entrepôts contenant des articles similaires et identiques en partant du principe que les équipements correspondent à différentes catégories de gestion (notamment BSLB, stocks stratégiques pour déploiement rapide, réserve de matériel de l'ONU et/ou transbordement). De ce fait, l'entreposage est cloisonné et l'espace réservé au stockage à emplacement fixe est sous-utilisé. Le principe d'entreposage centralisé est donc en train d'être mis en place à la BSLB de manière à devenir la norme et constitue la première étape de sa réorganisation de Base logistique en centre mondial de services

La direction de la BSLB, de la Division du soutien logistique et de la Division des technologies de l'information et des communications s'emploie à améliorer l'efficacité globale des installations. Dans le cadre de l'exercice de restructuration, la responsabilité des activités opérationnelles sera progressivement transférée du Siège au centre mondial de services de la BSLB, conformément au projet approuvé par la direction de la Division du soutien logistique et le Directeur de la BSLB. La Base devrait être en mesure de faire état de progrès dans ses réalisations au fur et à mesure du transfert et de la mise en œuvre des activités.

C. Comité des commissaires aux comptes

[A/64/5 (vol. II)]

Demande ou recommandation

Mesures prises

Biens durables

Retards dans la passation par profits et pertes et la cession des biens durables

Le Comité recommande de nouveau que l'Administration renforce son contrôle de la passation par profits et pertes et de la cession des biens durables dans les missions afin de veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour conclure rapidement ces opérations (par. 169).

Recommandation appliquée. La création d'un groupe spécialement chargé de la cession du matériel a réduit la durée des opérations de cession. De plus, les retards accumulés ont été résorbés en réunissant régulièrement le Comité local de contrôle du matériel.

Stocks stratégiques pour déploiement rapide

Le Comité recommande à l'Administration de renforcer la surveillance de l'état des stocks stratégiques pour déploiement rapide à faible rotation (par. 195).

Recommandation appliquée. La BSLB présente à la Division du soutien logistique des rapports trimestriels sur le vieillissement des stocks stratégiques pour déploiement rapide.

Distribution des stocks stratégiques

Le Comité recommande à l'Administration de veiller à ce que la Base assure la distribution des articles selon le principe « premier entré, premier sorti » afin d'éviter que les stocks stratégiques pour déploiement rapide ne se détériorent ou ne deviennent obsolètes (par. 198).

Recommandation appliquée. En tant que dépositaire des stocks stratégiques pour déploiement rapide, la BSLB continue de faire en sorte : a) que l'entretien des stocks stratégiques pour déploiement rapide se déroule selon le calendrier prévu; b) que les informations consignées dans le système Galileo soient suivies et régulièrement actualisées; c) que des contrôles réguliers soient effectués; et d) que la rotation des stocks s'opère selon le principe du premier entré, premier sorti.

Durée de vie

Le Comité recommande à l'Administration de veiller à ce que la Base de soutien logistique mette en place un mécanisme de contrôle en vue de prévenir le dépassement de la durée de vie prévue pour les articles entrant dans la composition des stocks stratégiques (par. 201).

L'état des stocks stratégiques pour déploiement rapide est continuellement contrôlé par la Division du soutien logistique et la BSLB grâce au système Galileo de gestion des stocks et les livraisons et rotations de stocks sont planifiées en fonction des besoins qui se font jour et des plans d'acquisition des missions. Pour assurer une efficacité maximale dans l'utilisation des stocks et faire en sorte que les stocks soient prêts à être distribués, la Division et la Base continueront de faire en sorte que le principe du premier entré, premier sorti soit respecté pour la rotation des stocks de la Base; que les plans d'acquisition des missions tiennent compte des stocks disponibles; que l'ancienneté des articles soit prise en compte lors de l'examen annuel de la

Demande ou recommandation

Mesures prises

composition des stocks; et que le matériel en stock soit renouvelé régulièrement pour qu'il vieillisse le moins possible et soit utilisé de manière optimale.

Informatique et communications

Disponibilité des moyens de communication

Le Comité recommande que l'Administration veille à ce que la Base de soutien logistique, en collaboration avec le Siège, améliore le fonctionnement des lignes louées afin d'assurer une communication sans heurts entre les deux entités (par. 308).

Recommandation appliquée. Le fonctionnement des lignes louées est continuellement contrôlé par les agents du Centre de contrôle du réseau et les informations y relatives sont consignées dans les comptes rendus quotidiens du Centre, puis rassemblées dans les rapports mensuels.

Gestion des ressources humaines

Classement aux fins de l'indemnité de poste

L'Administration a accepté de donner suite rapidement, comme le recommandait le Comité, à toutes les demandes de classement ou de reclassement de poste présentées par les diverses missions (par. 332).

Recommandation appliquée. En 2009, un vaste exercice de classement dans le cadre duquel le cas de 56 postes de la BSLB a été présenté au Siège a été mené à bien. Plusieurs de ces postes doivent encore être examinés au Siège.

Information d'après formation

L'Administration a accepté la recommandation du Comité selon laquelle elle devrait veiller à ce que toutes les missions tiennent mieux les dossiers relatifs aux cours dispensés et en assurent un meilleur suivi (par. 357).

Recommandation appliquée. Des tableurs dans lesquels figurent la participation et où sont présentés les cours et leur contenu ont été créés et sont tenus à jour et des questionnaires et des enquêtes ont été élaborés afin d'obtenir l'avis des participants et de les consigner.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport) :

- **Création de poste** : Proposée lorsqu'on a besoin de ressources supplémentaires qu'il est impossible de prélever sur les effectifs d'autres bureaux et qu'il n'y a pas d'autre moyen d'assurer l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes;
- **Réaffectation d'un poste** : Proposée afin d'utiliser un poste initialement approuvé pour remplir une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, mais sans rapport avec la fonction d'origine. Un poste réaffecté peut changer de lieu ou de bureau, mais il ne change pas de catégorie ou de classe;
- **Transfert d'un poste** : Proposé lorsqu'un poste autorisé peut permettre l'exécution de fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau que celui auquel il est affecté;
- **Reclassement ou déclassement d'un poste** : Proposé lorsqu'il convient de changer un poste autorisé de classe, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont sensiblement changé;
- **Suppression d'un poste** : Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire à la réalisation des activités pour lesquelles il avait été initialement approuvé ni à la mise en œuvre d'autres activités prioritaires de la mission;
- **Transformation d'un poste** : Trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'emplois de temporaire en postes : il s'agit de transformer en postes des emplois de temporaire autorisés, financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), parce que les fonctions remplies ont un caractère continu;
 - Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer les postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu de certaines fonctions, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
 - Transformation de postes d'agent recruté sur le plan international en postes d'agent recruté sur le plan national : il est proposé de transformer en postes d'agent recruté sur le plan national des postes d'agent recruté sur le plan international approuvés.

B. Terminologie de l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigramme

